

RAPPORT ANNUEL

2015
2016



COMMISSION DE
**LA CAPITALE
NATIONALE**

Québec 

Publié par la Commission de la capitale nationale du Québec

- ▶ Anne-Marie Gauthier, coordonnatrice aux communications et aux relations publiques
- ▶ Hélène Jean, chargée de l'édition
- ▶ Annik Cassista, technicienne en gestion de documents
- ▶ Diane Robertson, réviseuse linguistique
- ▶ OSE Design, conception graphique

© Commission de la capitale nationale du Québec 2016

Dépôt légal 2016

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Version PDF – 978-2-550-76200-3

Commission de la capitale nationale du Québec

525, boulevard René-Lévesque Est, RC

Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-0773

Sans frais : 1 800 442-0773

Télécopieur : 418 528-0833

www.capitale.gouv.qc.ca

Couverture :

Domaine Cataract

© CCNQ, Valérie Busque

© CCNQ, Marc-André Grenier

© CCNQ, Les Festifs

Dans le cadre de son Plan d'action en développement durable, la Commission a fait le choix de ne pas imprimer son rapport annuel et de le rendre disponible en version électronique sur son site Internet au www.capitale.gouv.qc.ca.

Sentier des Grèves
© CCNQ, Alexandre Zacharie







TABLE DES MATIÈRES

2015-2016 en bref	6
Faits saillants de l'année	8
Présentation au ministre responsable de la Commission de la capitale nationale du Québec	10
Présentation au président de l'Assemblée nationale du Québec	12
Mot de la présidente et directrice générale	14
Présentation de la Commission	18
Conseil d'administration au 31 mars 2016	18
Organigramme	23
Comité de direction	24
Comités de la Commission	25
Employés par direction au 31 mars 2016	26
Rapport d'activités 2015-2016	28
Aménager, gérer et exploiter	28
Promouvoir la capitale nationale	47
Administrer la Commission	56
Conseiller le gouvernement	59
Plan triennal de la Commission de la capitale nationale du Québec	60
États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2016	72
Annexes	94



Promenade Samuel-De Champlain
© CCNQ, Jonathan Robert

LISTE DES GRAPHIQUES + TABLEAUX

GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1	30
Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires), 1995-1996 à 2015-2016	
GRAPHIQUE 2	30
Sommaire des investissements selon les sources de fonds, 1995-1996 à 2015-2016	
GRAPHIQUE 3	30
Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires), 2015-2016	
GRAPHIQUE 4	48
Activités de découverte – Dépenses d'exploitation, 1997-1998 à 2015-2016	
GRAPHIQUE 5	48
Activités de découverte – Dépenses d'exploitation, 2015-2016	

TABLEAUX

TABLEAU 1A	40
Interventions d'entretien de la Commission en 2015-2016 (maintien de l'actif)	
TABLEAU 1B	41
Interventions d'entretien de la Commission en 2015-2016 (budget d'exploitation)	
TABLEAU 2	44
Nombre d'événements tenus au domaine Cataraqui, par catégorie	
TABLEAU 3	56
Traitement applicable aux cadres de la Commission	
TABLEAU 4	62
Plan triennal de la Commission de la capitale nationale du Québec	
TABLEAU 5	69
Actif foncier total	
TABLEAU 6	70
Programme de maintien de l'actif	
TABLEAU 7	95
Reddition de comptes du plan triennal 2015-2016 en aménagement	
TABLEAU 8	98
Reddition de comptes du plan triennal 2015-2016 en développement et promotion	
TABLEAU 9	101
Reddition de comptes en matière de développement durable	
TABLEAU 10	106
Frais applicables aux activités et services offerts	

2015 2016 EN BREF



PROPRIÉTÉS DE LA COMMISSION

174,72 hectares

79 443 580 \$
en évaluation municipale

INVESTISSEMENTS

Depuis 1995 : 221,9 M\$

- ▶ 166,7 M\$ par la Commission de la capitale nationale du Québec
- ▶ 55,2 M\$ par ses partenaires

COÛTS D'EXPLOITATION
POUR L'ENTRETIEN ET
L'AMÉLIORATION DES PROPRIÉTÉS
DE LA COMMISSION :

3 975 400 \$ en 2015-2016





Observatoire de la Capitale
© CCNQ, Les Festifs

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE

82 921 visiteurs, une année record
depuis l'ouverture de cet attrait

Depuis 1998 : 1 239 852 visiteurs

DÉCOUVRIR LA CAPITALE NATIONALE

8 838 participants

Depuis 1997 : 244 986 participants
provenant de 17 régions du Québec
et de l'Ontario

SÉRIE DE SPECTACLES HISTORIQUES

Présentation de la seconde saison
de la série *Les Trésors de la capitale* :
près de 2 000 spectateurs

Depuis 2001 : 43 920 spectateurs

PROGRAMME DE PUBLICATIONS

Lancement d'un tout premier livre de recettes
inspiré du domaine Cataraqui

Depuis 1995 : 56 beaux livres
publiés grâce à la Commission

DOMAINE CATARAQUI

400 événements privés

Tenue de 17 événements publics de
découverte : 7 repas gastronomiques,
5 concerts classiques, 4 portes ouvertes
thématiques et une grande fête d'automne

Depuis octobre 2010 : 2 076 événements

PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN

Près de 3 millions de visites en 2015

313 812 usagers différents, ayant effectué
en moyenne 9,5 visites

Durée moyenne d'une visite : 1 h 50 min

La totalité des répondants interrogés à l'été
2015 se sont dits très (82 %) ou assez (18 %)
satisfaits de la promenade.

PARC DU BOIS-DE-COULONGE

La cabane de L'Affaire : 3 événements
gastronomiques thématiques ont été offerts
à la population à la maison du fermier pour
le temps des sucres, le temps des pommes
et le temps des Fêtes

7 494 visiteurs au centre d'interprétation,
ouvert en période estivale et pendant le temps
des sucres

OCCUPATION DES PARCS ET ESPACES VERTS

201 événements et activités
de toutes natures



AOÛT

Visites guidées
du site
archéologique
Cartier-Roberval
dans le cadre
du Mois de
l'archéologie

JUIN

Annnonce du nom gagnant
«place des Canotiers»
à l'issue du concours
Une place à nommer

Lancement de la signature
visuelle du 20^e anniversaire
de la Commission

AVRIL 2015

Dévoilement du buste
de Camille Laurin au
parc de la Francophonie

Dévoilement du
monument de
l'explorateur islandais
Leifur Eiríksson

Soirée découverte
au domaine Cataractes,
le jardin hôtelier de
la capitale

Dévoilement du
buste de Juan Pablo
Duarte au parc de
l'Amérique-Latine

Association de
l'Observatoire de la
Capitale aux Grands
Feux Loto-Québec en
tant que site d'accueil

JUILLET

MAI

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

OCTOBRE

Inauguration du mausolée restauré
du premier ministre Honoré Mercier

Motion adoptée à l'unanimité à l'Assemblée
nationale, soulignant les 20 ans de la
Commission

Lancement du livre *Saveurs de saison,
une cuisine inspirée du domaine Cataraqui*

DÉCEMBRE

Mise en ligne
du nouveau site
Internet de la
Commission

Émission d'un
avis d'intention de
classement pour le
site archéologique
Cartier-Roberval
et sa collection
d'objets par le
ministère de la
Culture et des
Communications

Début des travaux pour
l'aménagement de la
place des Canotiers,
dont la Commission
deviendra propriétaire
et gestionnaire

Lancement de la
seconde saison de
la série *Les Trésors
de la capitale*

Adoption par le conseil
d'administration de la
nouvelle planification
stratégique 2016-2021
de la Commission

NOVEMBRE

Annonce d'un investissement
de 425 000 \$ pour le renouvellement
de l'Observatoire de la Capitale et
son parcours découverte *Horizons*

Annonce par le gouvernement du
Québec de l'inscription au PQI de la
troisième phase de la promenade
Samuel-De Champlain et du site
archéologique Cartier-Roberval

SEPTEMBRE

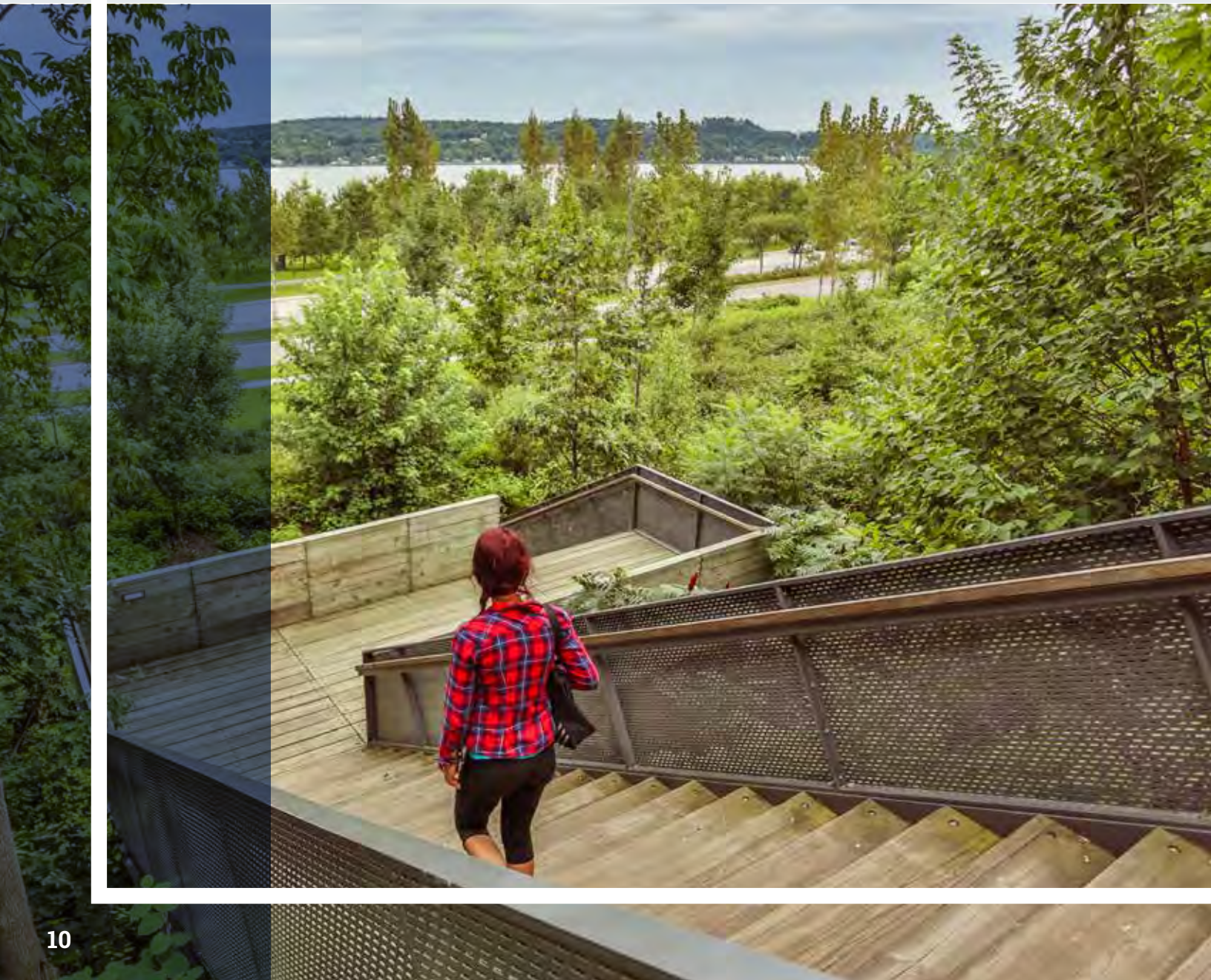
MARS

Sentier des Grèves
© CCNQ, Alexandre Zacharie



PRÉSENTATION AU MINISTRE

RESPONSABLE DE LA COMMISSION
DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC





© CCNQ, Pierre Joosten

Monsieur François Blais
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2016. À la lecture de ce document, vous constaterez qu'il rend compte des activités et du bilan de la Commission pour l'année 2015-2016. Il présente aussi le plan triennal de l'organisme pour la période 2016-2019, comme le prévoit la Loi sur la Commission de la capitale nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

La présidente et directrice générale,

Françoise Mercure

PRÉSENTATION AU PRÉSIDENT

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC





© Photo officielle

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2016.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by 'B' and 'L'.

François Blais

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE



OFFRIR
UNE CAPITALE MÉMORABLE
ET INSPIRANTE



Lancement du livre *Saveurs de saison*,
une cuisine inspirée du domaine Cataract
© CCNQ, Francis Fontaine

Une grande année se termine alors qu'en 2015-2016, la Commission a soufflé ses 20 bougies. Fruit de la volonté unanime de l'Assemblée nationale de mettre au service de la capitale un organisme ayant pour mandat son embellissement et sa promotion, la Commission est devenue un acteur incontournable de l'aménagement de la capitale. Depuis 1995, l'action de la Commission est complémentaire à celle des villes, des organismes de la Communauté métropolitaine de Québec et de tous ceux qui ont à cœur l'épanouissement de la capitale par des gestes concrets et cohérents. En octobre 2015, l'Assemblée nationale a d'ailleurs adopté à l'unanimité une motion soulignant le 20^e anniversaire de la Commission et reconnaissant l'apport remarquable de notre organisation à l'égard de la capitale nationale, et ce, au bénéfice de tous les citoyens du Québec.

Nous pouvons l'affirmer aujourd'hui, la présence d'un organisme consacré à la capitale constitue un actif et un atout pour la région. Grâce à la Commission et à sa mission unique, le gouvernement du Québec s'affirme comme un grand partenaire, soucieux de la mise en valeur de sa capitale. Et notre feuille de route des derniers mois nous permet de croire que les prochaines décennies seront tout aussi animées.

En mars 2016, deux grands projets de la Commission ont été appuyés par le gouvernement du Québec, alors qu'ils ont été inscrits au budget provincial. D'abord, la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain, appelée la station du Foulon, qui sera située entre la côte de Sillery et la côte Gilmour, sera réalisée d'ici cinq ans. Grâce à ce grand projet d'aménagement, la Commission pourra, une fois de plus, contribuer à redonner le fleuve à tous les Québécois dans leur capitale. Également, la Commission s'est vu confirmer la poursuite des recherches sur le site archéologique Cartier-Roberval, ce lieu ayant accueilli la toute première colonie française en Amérique, de 1541 à 1543, sur le promontoire du cap Rouge. La Commission pourra ensuite mettre en valeur de façon permanente ce site historique et sa collection d'objets, lesquels ont obtenu en février 2016 un avis d'intention de classement en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

Au cours de l'année écoulée, nous avons pu démontrer, une fois de plus, la pertinence de notre organisme dans la capitale, certes, mais aussi au-delà de nos frontières. Nous avons accueilli, à l'Observatoire de la Capitale, un nombre record de 82 921 visiteurs provenant des quatre coins du monde. La magnifique promenade Samuel-De Champlain, dont la Commission est propriétaire et gestionnaire, a reçu pas moins de 313 812 visiteurs d'ici et d'ailleurs, pour un total de près de 3 millions de visites. Et, à l'unanimité, les usagers se sont dits satisfaits de cette oasis de verdure en bordure du majestueux Saint-Laurent. Un signal plus que positif de la part de la population, nous encourageant à poursuivre nos efforts de prolongement de la promenade vers l'ouest et vers l'est. Dans le cadre de notre programme d'entretien et de mise en valeur des lieux de sépulture des premiers ministres, nous avons redonné ses lettres de noblesse au mausolée d'Honoré Mercier, à Montréal, et nous travaillons présentement à doter les sépultures des premiers acteurs de notre démocratie, situées tant à Québec qu'à Montréal et en région, d'un élément signal leur rendant hommage. Notre collection de beaux livres sur la capitale s'est enrichie du 56^e opus à l'automne 2015 grâce à la publication de *Saveurs de saison, une cuisine inspirée du domaine Cataraqui*. Ce livre de recettes inspiré par l'histoire, les habitants et l'âme du domaine Cataraqui s'est vu décerner un prix aux Gourmand World Cookbook Awards, dans la catégorie Schoolbook – Canada français. Enfin, le rayonnement de la capitale à l'extérieur de la région est également possible grâce à l'accueil de centaines de groupes de jeunes de toutes les régions du Québec et de l'Ontario, dans le cadre de notre programme *Découvrir la capitale nationale*.

Dans la capitale, nous avons également poursuivi la présentation de notre série de spectacles historiques *Les Trésors de la capitale*, organisé de nombreuses activités publiques de découverte au domaine Cataraqui et au parc du Bois-de-Coulonge, collaboré à la réalisation du grand chantier de la place des Canotiers, poursuivi les travaux de stabilisation des Nouvelles-Casernes dans le Vieux-Québec, entretenu avec minutie et respect les bâtiments, les infrastructures et les aménagements horticoles de nos propriétés, réalisé des démarches avec les municipalités riveraines dans le cadre de notre programme *Paysages en dialogue*, poursuivi la mise à niveau et l'entretien des nombreuses mises en lumière issues de notre plan lumière, aménagé les monuments de Camille Laurin, de Leifur Eiríksson et de Juan Pablo Duarte, en plus d'accueillir des centaines d'activités et d'événements de toutes natures dans nos parcs et espaces verts.

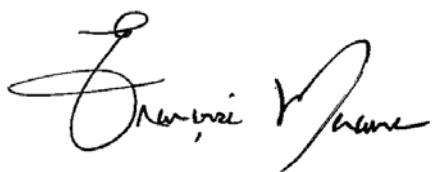
Au printemps dernier, j'ai mis mon équipe au défi de réaliser entièrement à l'interne notre nouvelle planification stratégique 2016-2021. Avec l'appui d'un comité de pilotage et du comité de direction, nous avons rencontré l'ensemble des employés et les avons consultés de diverses façons, afin que le résultat de l'exercice soit réellement le reflet d'un grand processus d'idéation commun, où chacun aura mis la main à la pâte. Au fil de ce rapport annuel, vous serez à même de constater la cohérence de nos objectifs de percée avec notre mission, nos actions et nos aspirations.

En effet, à la lumière des consultations, des résultats obtenus, de l'analyse de nos projets et programmes, la Commission a retenu un énoncé de vision, soit celui d'offrir, au nom des Québécois, une capitale mémorable et inspirante. La nouvelle planification stratégique de la Commission identifie également nos valeurs que sont l'exemplarité, la créativité, la collaboration et l'appartenance. De plus, quatre grands objectifs guideront désormais les actions de la Commission :

- ▶ créer des expériences distinctives dans la capitale;
- ▶ faire du littoral un lieu d'intervention privilégié;
- ▶ être reconnue par les Québécois comme l'organisme qui leur offre une capitale mémorable et inspirante;
- ▶ devenir un chef de file en matière d'efficience organisationnelle.

Une planification ambitieuse mais réaliste, que nous réaliserons par des plans d'action annuels, mis sur pied grâce à la collaboration de toute l'équipe. Au cours des prochains mois, je souhaite qu'une rétroaction régulière soit faite quant à l'atteinte de nos objectifs annuels, afin que nous gardions le cap vers la mise en œuvre de notre vision.

Je conclus en soulignant le travail exceptionnel de notre équipe multidisciplinaire, expérimentée et passionnée, qui est notre plus grande richesse. Également, je remercie chaleureusement les membres de notre conseil d'administration et de nos comités consultatifs pour leur soutien inconditionnel ainsi que les autorités gouvernementales pour leur essentiel appui et la confiance qu'elles nous témoignent. À nos précieux partenaires, tant publics que privés, je dis merci et bravo. Votre collaboration nous permet de réaliser de petits et grands projets, lesquels contribuent, chacun à leur façon, à la connaissance, au rayonnement, à l'embellissement et à l'aménagement exemplaire de notre chère capitale nationale.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Mercure'.

Françoise Mercure

PRÉSENTATION DE LA COMMISSION

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2016

Un conseil d'administration de treize membres administre les affaires de la Commission de la capitale nationale du Québec. Sa présidente en est aussi la directrice générale; elle est secondée, pour la gestion des affaires courantes, par un comité de direction qui réunit les responsables des quatre directions.

- ▶ M^{me} Françoise Mercure
- ▶ M^{me} Jacinthe B. Simard
- ▶ M. Pierre Dolbec
- ▶ M^{me} Olga Farman
- ▶ M. Alain Girard
- ▶ M. Christian Goulet
- ▶ M. André Juneau
- ▶ M. Érick Rivard
- ▶ 5 postes vacants au 31 mars 2016





Nouvelles-Casernes
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier



FRANÇOISE MERCURE, PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE

Admise au Barreau en 1980, M^{re} Françoise Mercure, Ad. E., a pratiqué de façon continue jusqu'en 2012 en droit des affaires et à titre d'arbitre en matière commerciale. Tout au long de sa pratique, elle a participé activement à diverses instances du Barreau du Québec et de Québec, a été décorée de la Médaille du Barreau de Québec en 2002 et a reçu le titre d'Avocate émérite en 2010. En plus d'avoir enseigné à l'École du Barreau, M^{re} Mercure est impliquée depuis fort longtemps dans la communauté des affaires de Québec. Elle a notamment été membre du conseil d'administration et présidente du Centre local de développement (CLD) de Québec, vice-présidente de la Fondation Rues Principales et présidente de l'Office du tourisme de Québec. En 2001, elle a été la première femme à présider le conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec en 192 ans d'histoire. En 2003, elle a reçu le prix Hommage au gala Femmes de mérite de la YWCA de Québec. Depuis février 2014, elle est administratrice de sociétés certifiée.



JACINTHE B. SIMARD

(M^{me} Simard est également membre du comité de vérification.)

Au cours de sa vie active, M^{me} Jacinthe B. Simard a occupé les fonctions de conseillère municipale puis de mairesse de la Ville de Baie-Saint-Paul pendant 13 ans. Lors de cette même période, elle a été élue préfète de la MRC de Charlevoix et a occupé le poste de présidente de l'Union des Municipalités régionales de comté du Québec (devenue la FQM) pendant 5 ans. À la retraite depuis le tournant du siècle, elle siège à de nombreux conseils d'administration, dont l'Agence d'efficacité énergétique. Elle a été présidente de la Fondation Rues Principales et vice-présidente du Fonds de soutien de la Capitale-Nationale. Depuis 2002, elle est membre du comité de retraite du Régime de retraite des élus municipaux (RREM). En 2012, elle s'est jointe à la Fondation de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul et au Centre d'archives régional de Charlevoix (CARC). Détentrice d'un certificat de premier cycle en administration de l'Université du Québec à Chicoutimi obtenu en 1984, elle a reçu en 2008 le prix Femmes de mérite, catégorie Services publics, de la YWCA de Québec, alors qu'en 1990, elle s'est vu décerner le titre d'Excellence «Femme/Cadre» de l'Association des femmes de carrières du Québec métropolitain.



PIERRE DOLBEC

(M. Dolbec est également membre du comité de vérification.)

Président et chef de la direction de Dolbec International, une entreprise qui œuvre principalement dans le milieu du courtage en douane et du transit international, M. Pierre Dolbec évolue dans le domaine de l'importation et de l'exportation depuis près de 35 ans. Son expertise est reconnue, et c'est avec grand plaisir qu'il la partage dans le cadre de formations et de conférences. Il occupe depuis le 3 novembre 2013 le poste de maire de la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Ses concitoyens le décrivent comme un homme d'action qui a pour mission l'amélioration de cette belle municipalité. Grand philanthrope, il s'implique envers de nombreux organismes à vocation communautaire de Québec qui lui tiennent à cœur.



OLGA FARMAN

M^{re} Olga Farman est admise au Barreau du Québec en 2003 après avoir terminé des études en droit à l'Université Laval. Elle obtient la même année une maîtrise en administration des affaires spécialisée en gestion des entreprises (MBA). Associée chez Norton Rose Fulbright, elle se spécialise en droit des affaires et plus particulièrement en sciences de la vie, en droit de la santé et en gouvernance. En 2010, elle est désignée Top 40 Under 40 au Canada par la revue *Lexpert* et, en 2011, 20 Young Women in Power par la revue *Canadian Business*. Elle reçoit par ailleurs en 2012 l'un des prix Femmes de mérite 2012, catégorie Affaires et professions, de la YWCA de Québec. De 2005 à 2014, elle est présidente et membre du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Québec. Elle est membre du conseil d'administration de la Société du Centre des congrès de Québec depuis 2008. M^{re} Farman est très impliquée dans sa région, tant auprès des organismes culturels et philanthropiques qu'auprès de la communauté des affaires.



ALAIN GIRARD

(M. Girard est également membre du comité de vérification.)

Ayant effectué son certificat en évaluation immobilière tout en travaillant dans le domaine de l'évaluation, M. Alain Girard devient évaluateur agréé en 1984. Il s'investit alors dans l'entreprise familiale (Cogirès inc.). Il occupe maintenant le poste de président-directeur général à l'Hôtel Château Laurier Québec et à l'Hôtel Château Bellevue. Outre ses fonctions quotidiennes en gestion hôtelière, M. Girard s'implique dans le milieu des affaires, particulièrement dans le domaine hôtelier et touristique. Déjà, en 1976, il devient le président fondateur de l'Association des commerçants de la Grande Allée (aujourd'hui Action promotion Grande Allée). Au fil des ans, divers organismes et regroupements auront pu bénéficier de son soutien sur différents plans (porte-parole, membre de C. A., vice-président ou président), dont l'Office du tourisme de Québec, les ATR associées du Québec, la Fondation québécoise de la relève en tourisme, l'Association des hôteliers du Québec et la Société d'initiative du Vieux-Québec, devenue l'Association des gens d'affaires du Vieux-Québec. Également très engagé socialement, il appuie la Société Alzheimer de Québec (membre du C. A.) et s'implique depuis déjà plusieurs années auprès de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches comme membre du comité des dons majeurs, pour ne nommer que ces organismes.



CHRISTIAN GOULET

(M. Goulet est également membre et président du comité de vérification.)

Bachelier en administration des affaires de l'Université Laval, M. Christian Goulet est vice-président de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail depuis janvier 2016. Il a été président-directeur général de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances pendant près de deux ans. Auparavant, il a été conseiller en marketing chez Mallette, puis consultant en marketing chez Stentor – Bell Canada. Il a également assumé diverses fonctions de direction chez Bell Canada avant d'occuper le poste de vice-président adjoint secteur public et responsable de la région de Québec de 2002 à 2014. Fort de ses 25 années d'expérience en gestion, il est très actif dans le développement de sa région. Il a notamment été président de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec ainsi que des conseils d'administration de la Fondation du Musée de la civilisation et du Théâtre du Trident. Il est actuellement membre du conseil d'administration de la Société Parc-Auto du Québec. Il s'est vu décerner le prix Hermès par la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval en 2010, puis a reçu le prix Arts et Affaires – Mécène en 2012, attribué par la Chambre de commerce et d'industrie de Québec dans le cadre des Prix d'excellence des arts et de la culture.



ANDRÉ JUNEAU

(M. Juneau est également représentant du conseil d'administration au comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture.)

Titulaire d'un baccalauréat ès arts avec majeure en biologie de l'Université Laval, M. André Juneau poursuit sa carrière au sein du Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada. Il y occupe différentes fonctions, notamment celle de gestionnaire de la Programmation forestière de l'entente Canada-Québec sur le développement économique du Québec, volet forestier, et du programme *Mon milieu, mes arbres*. Il est également responsable de l'application de la Loi sur l'évaluation environnementale et de la gestion du territoire forestier de la base des Forces canadiennes Valcartier. Concomitamment, il est élu conseiller municipal et maire de Cap-Rouge. Pendant cette période, ses collègues l'élisent vice-président de la Communauté urbaine de Québec et président de la Commission de l'environnement de cet organisme. Toujours actif à la retraite, il accepte le poste de président du conseil d'administration de la Commission des champs de bataille nationaux de 1995 à 2009.

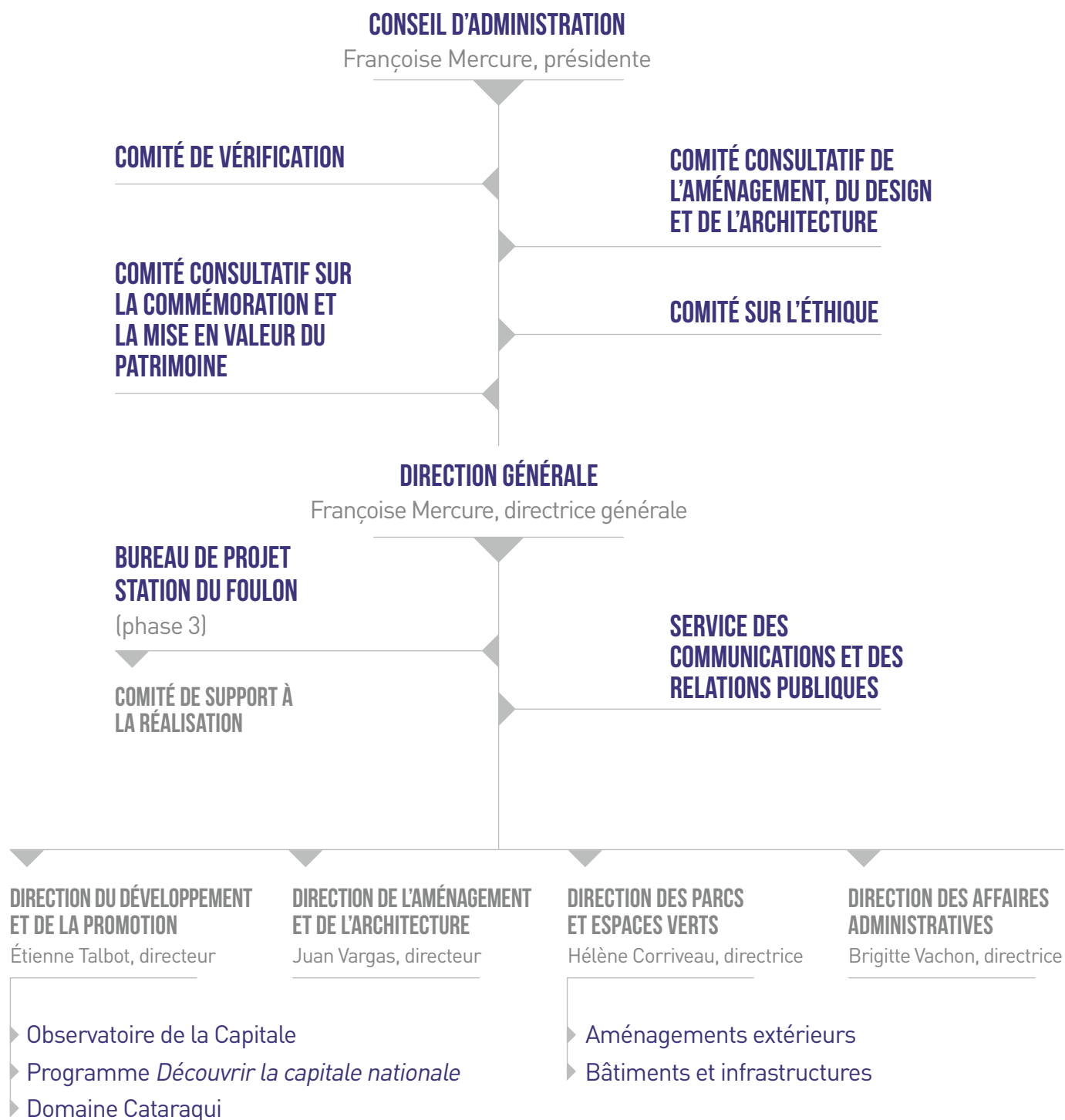


ÉRICK RIVARD

(M. Rivard est également représentant du conseil d'administration au comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture.)

M. Érick Rivard est architecte associé et designer urbain auprès de Groupe A / Annexe U. Titulaire de deux maîtrises en architecture, il s'intéresse à la gestion des paysages et à l'intégration de l'architecture dans le paysage. Il enseigne dans la concentration de design urbain à l'École d'architecture de l'Université Laval et est un collaborateur du GIRBa (groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues). Il travaille régulièrement à la réalisation de plans d'ensemble et de schémas d'aménagement et de développement afin de concilier les besoins fonctionnels aux considérations environnementales. Professionnel accrédité du Conseil canadien du bâtiment durable (PA LEED), il est membre de la Commission d'urbanisme de la Ville de Québec depuis 2010. Il s'est distingué en remportant le concours pour l'îlot des Palais à Québec et en obtenant le premier prix de design des Entretiens Jacques Cartier à Lyon. Il a été administrateur de Bibliothèque et archives nationales du Québec de 2005 à 2009.

ORGANIGRAMME





Comité de direction
© CCNQ, Marc-André Grenier

COMITÉ DE DIRECTION

La gestion des affaires courantes de la Commission de la capitale nationale du Québec est assurée par un comité de direction qui réunit les responsables des quatre directions :

- ▶ Brigitte Vachon, *directrice des affaires administratives*;
- ▶ Juan Vargas, *directeur de l'aménagement et de l'architecture*;
- ▶ Hélène Corriveau, *directrice des parcs et espaces verts*;
- ▶ Françoise Mercure, *présidente et directrice générale*;
- ▶ Manon Tardif, *secrétaire du comité de direction*;
- ▶ Étienne Talbot, *directeur du développement et de la promotion*.

COMITÉS DE LA COMMISSION

Afin de pourvoir à la régie interne de la Commission et de se doter d'une expertise dans la conduite de certains dossiers, le conseil d'administration a approuvé la constitution de quatre comités :

- ▶ le comité de vérification;
- ▶ le comité sur l'éthique;
- ▶ le comité consultatif sur la commémoration et la mise en valeur du patrimoine;
- ▶ le comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

- ▶ Christian Goulet, *président*
- ▶ Jacinthe B. Simard
- ▶ Pierre Dolbec
- ▶ Alain Girard
- ▶ 1 poste vacant

COMITÉ SUR L'ÉTHIQUE

- ▶ Tous les postes sont vacants

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA COMMÉMORATION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

- ▶ Jocelyn St-Pierre, *historien, président du comité*
- ▶ Steve Cameron, *gestionnaire*
- ▶ Jean Desautels, *consultant en gestion patrimoniale*
- ▶ Chantale Émond, *directrice arts et patrimoine*
- ▶ David Gagné, *historien*
- ▶ Paul-Louis Martin, *historien et ethnologue*
- ▶ Marc Richard, *géographe*
- ▶ Serge Viau, *urbaniste*
- ▶ 2 postes de représentants du C. A. vacants

COMITÉ CONSULTATIF DE L'AMÉNAGEMENT, DU DESIGN ET DE L'ARCHITECTURE

- ▶ André Juneau, *retraité, représentant du conseil d'administration*
- ▶ Érick Rivard, *architecte, représentant du conseil d'administration*
- ▶ Claude Belzile, *président du comité*
- ▶ Jean Bissonnette, *urbaniste*
- ▶ Dan Hanganu, *architecte*
- ▶ Fabio Jimenez, *urbaniste*
- ▶ Serge Masson, *architecte*
- ▶ Bernard St-Denis, *architecte paysagiste*
- ▶ Geneviève Vachon, *architecte*
- ▶ 1 poste vacant



EMPLOYÉS PAR DIRECTION AU 31 MARS 2016

DIRECTION GÉNÉRALE

- ▶ Anne-Marie Gauthier, *coordonnatrice, Service des communications et des relations publiques*
- ▶ Françoise Mercure, *présidente et directrice générale*
- ▶ Manon Tardif, *adjointe administrative*

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- ▶ Annik Cassista, *technicienne en gestion des documents*
- ▶ Josée Fortin, *technicienne en administration*
- ▶ Claudia Gagnon, *agente de bureau*
- ▶ David Gagnon, *conseiller en gestion contractuelle*
- ▶ Evelyne Gilbert, *conseillère en gestion des ressources humaines*
- ▶ José Herrera, *responsable de l'informatique*
- ▶ Annie Laprise, *adjointe administrative*
- ▶ Suzanne Lavoie, *agente de bureau*
- ▶ Julie Lemieux, *conseillère en gestion contractuelle*
- ▶ France Lessard, *agente de bureau*
- ▶ Martine Mailloux, *conseillère en gestion des ressources financières*
- ▶ Nathalie Martel, *technicienne en administration*
- ▶ Nancy Perreault, *agente de secrétariat*
- ▶ Clara Proust, *technicienne en administration*
- ▶ Sylvie Turbide, *juriste*
- ▶ Brigitte Vachon, *directrice des affaires administratives*

DIRECTION DES PARCS ET ESPACES VERTS

- ▶ Nathalie Baron, *horticultrice*
- ▶ Dominique Bilodeau, *horticultrice*
- ▶ Denis Bouchard, *coordonnateur aux bâtiments et autres infrastructures*
- ▶ Gaétan Boucher, *technicien en arboriculture et foresterie*
- ▶ Stéphane Caron, *horticulteur*
- ▶ Alexis Chevalier, *horticulteur*
- ▶ Hélène Corriveau, *directrice des parcs et espaces verts*
- ▶ Chantale Costello, *coordonnatrice aux aménagements extérieurs*
- ▶ Brigitte Côté, *horticultrice*
- ▶ Jennifer Dion, *horticultrice*
- ▶ Chantal Michaud, *horticultrice*
- ▶ Louise Plourde, *horticultrice*
- ▶ Solange Thivierge, *superviseure de l'entretien des aménagements extérieurs*
- ▶ Suzanne Trudel, *horticultrice*

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ARCHITECTURE

- ▶ Geneviève Béliveau, *conseillère en aménagement et en architecture*
- ▶ Mônica Bittencourt Machado, *architecte paysagiste, aménagiste et chargée de projet*
- ▶ Josiane Dufault, *urbaniste et chargée de projet*
- ▶ Véronique Koulouris, *conseillère en architecture et en conception lumière et chargée de projet*
- ▶ Éric Maurand, *architecte senior*
- ▶ Philippe Plante, *urbaniste et chargé de projet*
- ▶ Jean-Philippe Servant, *coordonnateur en aménagement et architecture*
- ▶ Isabelle Tremblay, *technicienne en aménagement et urbanisme*
- ▶ Larry Tremblay, *ingénieur civil et chargé de projet*
- ▶ France Turcotte, *technicienne en administration de projet*
- ▶ Juan Vargas, *directeur de l'aménagement et de l'architecture*

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PROMOTION

- ▶ Andréanne Bernard, *chargée de projet*
- ▶ Nicolas Giroux, *historien et chargé de projet*
- ▶ Hélène Jean, *chargée de projet*
- ▶ Amélie Kawa, *adjointe administrative*
- ▶ Frédéric Smith, *historien et chargé de projet*
- ▶ Ève-Marie St-Pierre, *chargée de projet*
- ▶ Étienne Talbot, *directeur du développement et de la promotion*

DOMAINE CATARAQUI

- ▶ Alexandra Bolduc, *commis à l'accueil*
- ▶ Nicolas Côté, *commis à l'accueil*
- ▶ Christian Demers, *commis à l'accueil*
- ▶ Andréanne Girard, *commis à l'accueil*
- ▶ Guy Lamothe, *responsable de la gestion du domaine Cataraqui*
- ▶ Audrée Ouellet, *commis à l'accueil*
- ▶ Geoffrey Rosart, *agent de secrétariat*

PROGRAMME DÉCOUVRIR LA CAPITALE NATIONALE ET OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE

- ▶ Guylaine Asselin, *guide-animatrice*
- ▶ Charles Beaudry, *guide-animateur*
- ▶ Josée Brochu, *guide-animatrice*
- ▶ Michel Caron, *guide-animateur*
- ▶ Pierre Corriveau, *commis à l'accueil*
- ▶ Isabelle Dionne, *guide-animatrice et superviseure*
- ▶ Hélène Dorval, *guide-animatrice*
- ▶ Heidi Gervais, *guide-animatrice*
- ▶ Marie-Pier Grenier, *commis à l'accueil*
- ▶ Marie-Claude Grenon, *agente aux réservations et à la promotion*
- ▶ Josiane Lambert, *agente aux réservations et à la promotion*
- ▶ Marie-Pierre Lessard, *guide-animatrice*
- ▶ Patrice Murray, *guide-animateur*
- ▶ Brigitte Nadeau, *guide-animatrice*
- ▶ Marie-Josée Paradis, *guide-animatrice*
- ▶ Zelda Perrichon, *préposée à l'accueil*
- ▶ Denis Samson, *guide-animateur*
- ▶ Annie Sanfaçon, *responsable de l'Observatoire de la Capitale et du programme Découvrir la capitale nationale*
- ▶ Simon-Pierre Tremblay, *préposé à l'accueil*

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2016

AMÉNAGER, GÉRER ET EXPLOITER

La Commission de la capitale nationale du Québec veille à aménager la capitale en mettant en valeur ses attributs de lieu du pouvoir et de symbole de rassemblement. Pour ce faire, la Commission doit, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec :

- ▶ contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et des équipements qui caractérisent une capitale;
- ▶ établir des places, des parcs et des jardins, des promenades ainsi que des monuments et des œuvres d'art;
- ▶ contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- ▶ contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et de jardins, de promenades et de voies publiques, de même que de sites, d'ouvrages, de monuments et de biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- ▶ contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale.

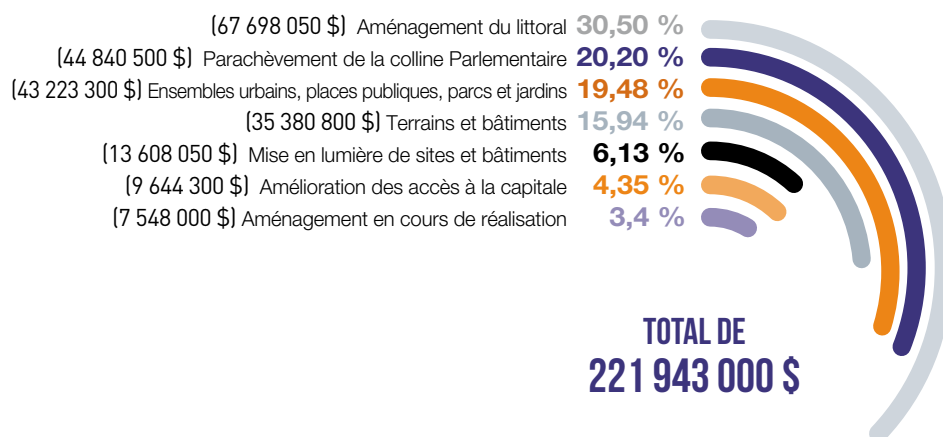


1995-1996 À 2015-2016

GRAPHIQUE 1

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention

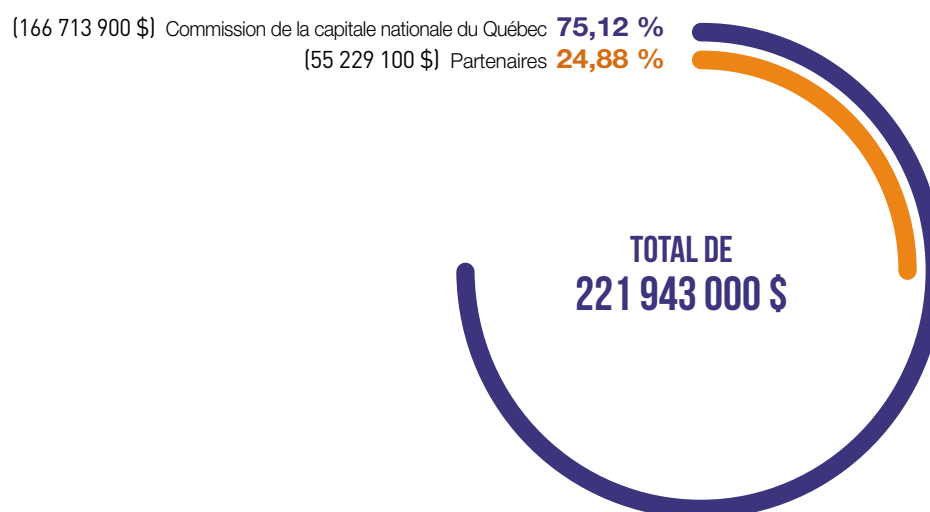
(incluant les partenaires)



1995-1996 À 2015-2016

GRAPHIQUE 2

Sommaire des investissements selon les sources de fonds

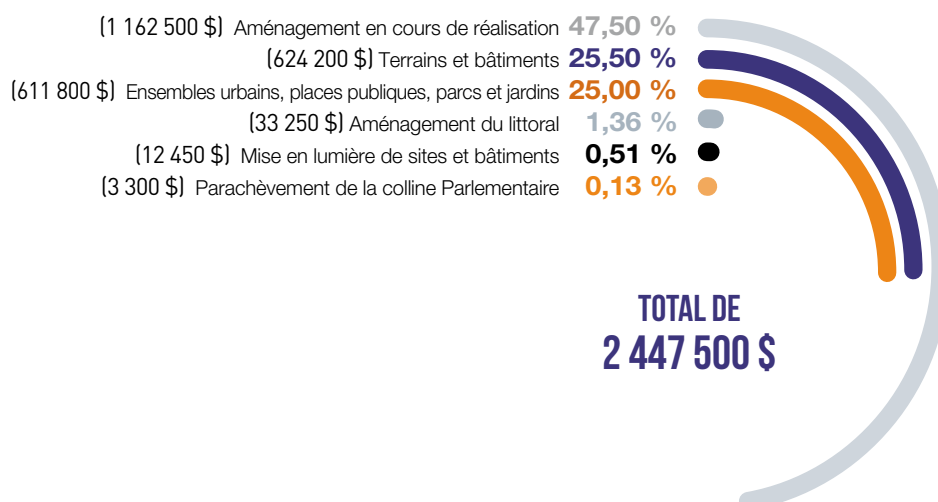


2015-2016

GRAPHIQUE 3

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention

(incluant les partenaires)





Secteur des glaciis, sur la colline Parlementaire
© CCNQ, Alexandre Zacharie

AMÉNAGER DES ENSEMBLES URBAINS, DES PLACES, DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Depuis sa création en 1995, la Commission a réalisé de nombreux projets d'aménagement, toujours marqués du sceau de l'exemplarité. Épaulée par son comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture, elle a su créer des espaces publics, places, parcs et espaces verts, rendant la capitale plus attrayante.

Politique d'aménagement

Au cours de la dernière année, la Commission a œuvré au renouvellement de sa vision globale et de ses orientations d'aménagement. Les nombreux documents et politiques publiés à la suite de sa création en 1995 étant venus à échéance, la Commission souhaite les mettre à jour afin qu'ils reflètent les enjeux actuels et continuent à promouvoir des pratiques novatrices en aménagement. Après avoir soumis une première ébauche au comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture en novembre 2014, l'équipe a présenté le contenu complet de la nouvelle politique au conseil d'administration à l'automne 2015. Elle travaille présentement à l'édition et à la finalisation de la politique.

Mise en valeur de la colline Parlementaire – Plan directeur d'aménagement de l'axe central

Dès sa création, la Commission a amorcé une réflexion pour la mise en valeur de la colline Parlementaire, en souhaitant que chaque acte accompli sur le tissu urbain contribue à faire de ce secteur un lieu unique qui témoigne du rôle politique de la capitale. Aujourd'hui, la Commission joue un rôle fédérateur auprès des organismes gouvernementaux et poursuit son engagement dans le développement de la colline Parlementaire.

Afin de guider la réalisation éventuelle de travaux de réaménagement, elle s'est dotée d'un plan directeur d'aménagement de l'axe central de la colline Parlementaire, s'assurant la collaboration de partenaires tels que l'Assemblée nationale et la Ville de Québec. Plusieurs pistes de réflexion y sont présentées pour créer un axe culturel reliant le Grand Théâtre de Québec et le Manège militaire de Québec. Dans le but de faire évoluer cette vision d'aménagement, la Commission a mandaté les finissants à la maîtrise en aménagement urbain de l'Université Laval afin qu'ils portent un regard plus large sur le plan directeur et proposent des idées à explorer dans la réalisation éventuelle du projet. Les résultats de ce processus ont été fort bien accueillis par les partenaires.

Paysages en dialogue

Dans la poursuite de son objectif de redonner le fleuve aux Québécois, la Commission a développé, au cours des années 2014 et 2015, le projet *Paysages en dialogue – Ouvrir des perspectives sur la capitale*, dans lequel une vision d'ensemble de l'aménagement de points de vue sur le fleuve Saint-Laurent est définie. Le projet consiste à aménager une dizaine d'accès au fleuve portant sur des paysages emblématiques de la capitale, selon le concept original du lauréat du concours national mené par la Commission : *Aux premières loges*. Ce réseau d'accès au fleuve sera matérialisé par une signature commune, sorte de fil conducteur pouvant unir un réseau d'installations distinctes. Afin d'alimenter la définition de cet élément identitaire, elle a réalisé en 2015-2016 des ateliers et des rencontres avec les municipalités et les ministères concernés. Le fruit de ces rencontres a également permis à la Commission de poursuivre l'élaboration du plan d'ensemble du réseau de belvédères. Elle a développé des partenariats avec des municipalités telles que Château-Richer, L'Ange-Gardien et Boischatel au cours des derniers mois afin de les accompagner dans leur réflexion sur l'amélioration de leurs accès au fleuve.

Nouvelles-Casernes

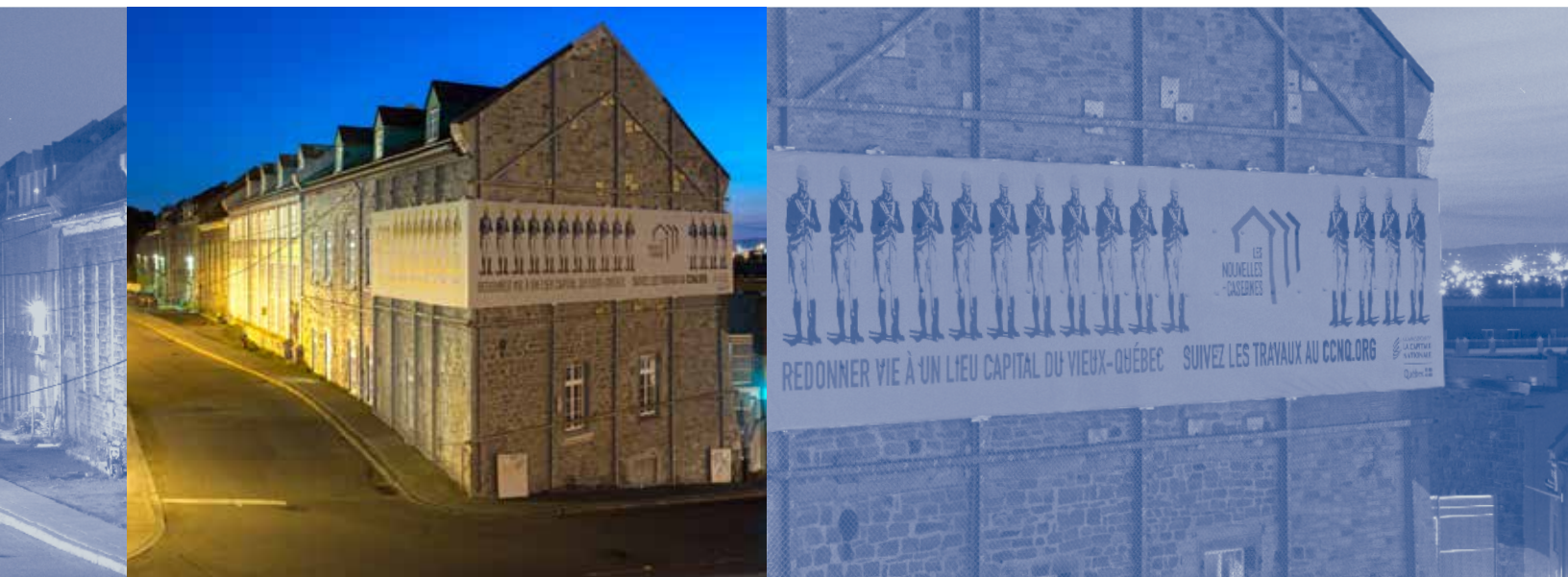
Considérées comme le plus long édifice érigé en Nouvelle-France, les Nouvelles-Casernes constituent un héritage majeur du Régime français. Occupé dès 1752, le bâtiment accueille les troupes françaises puis, après la guerre de la Conquête, les militaires britanniques pendant plus d'un siècle. Converti en usine de munitions, la première au Canada, l'édifice est devenu la propriété des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1966. Le projet des religieuses d'y aménager une école d'infirmerie ne se réalisant pas, le site a été abandonné et laissé sans vocation.

Les Nouvelles-Casernes présentent un intérêt patrimonial pour leur valeur tant historique qu'architecturale et archéologique. Classées par les gouvernements fédéral et provincial, elles ont contribué à l'inscription de l'arrondissement historique du Vieux-Québec à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le gouvernement du Québec a confié un budget de 20 M\$ à la Commission afin qu'elle veille à la stabilisation de l'ensemble bâti érigé il y a plus de 260 ans et propose de nouvelles vocations pour redonner vie à ce bien patrimonial unique.

Pour le maintien de cet actif, les discussions se sont poursuivies avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) afin qu'il produise un plan de conservation du site des Nouvelles-Casernes. Deux contrats pour des services professionnels en architecture et en ingénierie, spécialité structure, ont été octroyés en 2015. L'hiver 2016 a permis d'entamer la caractérisation de certains matériaux, les relevés, et le concept d'intervention. L'élaboration des plans et devis de la phase 1 des travaux de consolidation des Nouvelles-Casernes a débuté et les travaux sur le bâtiment seront entrepris en 2016-2017.

La Commission est convaincue que la conservation des Nouvelles-Casernes passe par son occupation à long terme. En ce sens, à la suite de l'arrêt du processus public de recherche de vocation qui n'a pas porté ses fruits, les deux seules propositions retenues à l'issue de la première étape ne créant pas la synergie nécessaire à la renaissance du site, la Commission a donc formé un comité de veille sur la recherche de vocation avec la Ville de Québec. Les réflexions de ce comité ont amené la Commission à énoncer une vision pour réhabiliter les Nouvelles-Casernes et faire de ce site unique le lieu de rassemblement privilégié du quartier historique. Afin de peaufiner cette vision et de démontrer son réalisme, la Commission souhaite réaliser une étude de faisabilité au cours des prochains mois.





Sentier des Grèves
© CCNQ, Juan Vargas



Chantier de l'escalier n° 8 au sentier des Grèves
© CCNQ, Larry Tremblay

RÉAMÉNAGEMENT DU LITTORAL

Colonne vertébrale de l'État québécois et de sa capitale, le fleuve Saint-Laurent représente l'un des plus beaux attraits de la région, tant pour ses visiteurs que pour ses résidents. Misant sur l'appropriation des espaces naturels par la population, la Commission travaille à développer un réseau reliant le littoral, les sentiers et les parcs d'intérêt aux abords du fleuve, de façon à mettre en valeur les rives du Saint-Laurent. Inaugurée en 2008, la promenade Samuel-De Champlain est sans conteste un succès de fréquentation. Une étude réalisée à l'été 2015 chiffre la fréquentation à 313 812 visiteurs, pour un total de 2 981 214 visites. Aussi, on conclut que 45 % de la population adulte de la région de Québec a visité la promenade en 2015, la durée moyenne des visites étant de 1 h 50 min. À l'unanimité, les usagers de la promenade se sont dits satisfaits ou très satisfaits de leur visite, avec un taux de satisfaction de 100 %. Ces résultats et cette appréciation incitent la Commission à poursuivre ses efforts en aménagement du littoral.

Promenade Samuel-De Champlain – Sentier des Grèves

Afin de maximiser l'accès au littoral et de redonner le fleuve aux Québécois, la Commission a entrepris l'aménagement du sentier des Grèves. Une première section inaugurée en 2012 invite les marcheurs à fouler ses 561 marches, ses passerelles et ses belvédères. Les travaux d'aménagement de la seconde section reliant l'ancien domaine des Retraités du CN au quai des Cageux ont débuté à l'été 2014. En 2015-2016, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a poursuivi ses travaux de requalification du boulevard Champlain dans le secteur des ponts, permettant notamment l'aménagement d'une piste cyclable et d'un sentier piétonnier ainsi que l'ajout de mobilier urbain et d'un belvédère. Parallèlement à ces travaux, la Commission a réalisé la construction du huitième et dernier escalier, point de jonction des deux sections du sentier des Grèves. À terme, ce parcours de plus de 3 km prolongera vers l'ouest la promenade Samuel-De Champlain et reliera le quai des Cageux au parc de la Plage-Jacques-Cartier, à Cap-Rouge.

Promenade Samuel-De Champlain – Station du Foulon

En mars 2016, le projet de prolongement vers l'ouest de la promenade Samuel-De Champlain, la station du Foulon, a été inscrit au Plan québécois des infrastructures (PQI). Dès l'inauguration de la première phase de la promenade, en 2008, le gouvernement avait manifesté sa volonté de la prolonger vers l'est, de la côte de Sillery à la côte Gilmour. La Commission a donc obtenu le feu vert afin de finaliser le dossier d'affaires au cours de la prochaine année et de proposer le concept d'aménagement définitif, à la lumière des ajustements environnementaux et des prérogatives de sécurité ferroviaire soulevés lors des séances du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement en 2013. Par la suite, les travaux seront entrepris sur une période de quatre ans. La station du Foulon constitue un projet d'aménagement majeur pour la capitale, d'une envergure supérieure à celle de la phase 1. Et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que la Commission entend relever ce grand défi, dans le respect des budgets et des échéanciers.

Promenade Samuel-De Champlain – Réaménagement du littoral est et de ses abords

Pour ouvrir de nouvelles fenêtres sur le fleuve, la Commission poursuit la réalisation du plan directeur d'aménagement du littoral situé entre l'avenue D'Estimauville, à l'ouest, et l'embouchure de la rivière Montmorency, à l'est. Elle travaille conjointement avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et la Ville de Québec afin de bonifier les paysages et d'améliorer l'accès aux rives, tout en maintenant les structures routières existantes et la fluidité du réseau routier.

PARCS

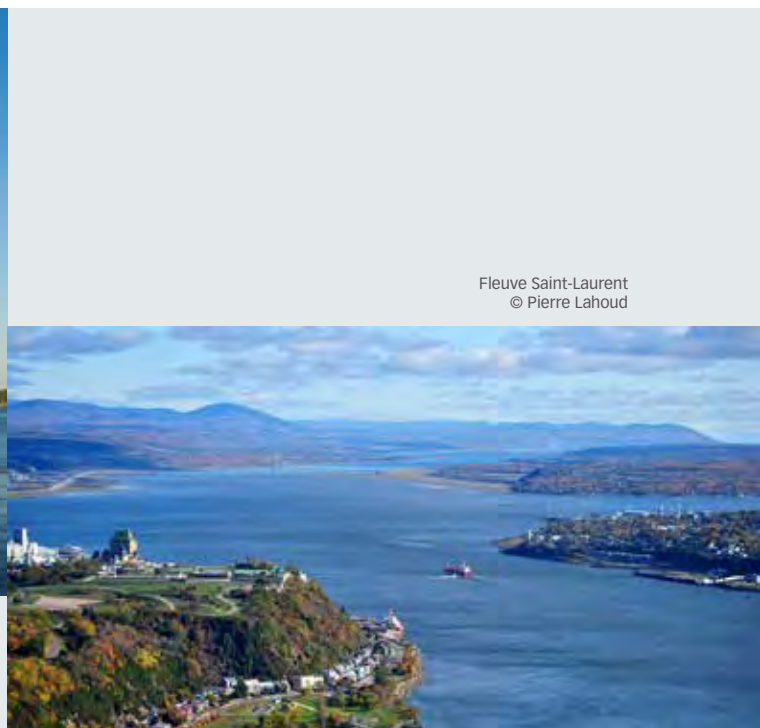
Parc du Bois-de-Coulonge

Le verger du parc du Bois-de-Coulonge, comportant 65 spécimens d'arbres ligneux, est principalement composé de cultivars de pommiers et de quelques poiriers. Les pommes cueillies chaque année sont remises à l'organisme Moisson Québec. La Commission, soucieuse de protéger l'environnement, a fait un virage progressif vers la culture biologique durant la saison 2014. En 2015-2016, le nouveau programme d'intervention biologique a été déployé avec grand succès et a mené à une récolte exceptionnelle. La Commission a également poursuivi le développement du projet de forêt nourricière en continuité avec le verger. Il s'agit d'un concept qui intègre les principes de la permaculture de nombreuses espèces fruitières (arbres, arbustes et herbacées) avec des opérations culturelles limitées et respectueuses de l'environnement. Des plantations étaient initialement prévues en 2015, mais la découverte de vestiges d'anciens bâtiments a reporté ce projet.

La Commission continue la mise à jour du plan directeur d'aménagement du parc du Bois-de-Coulonge afin de mettre en valeur l'histoire du site. Elle poursuit également son travail sur le projet pilote visant la prise en compte des principes de développement durable dans l'ensemble des activités du parc, qui servira de modèle pour d'autres activités dont la Commission est responsable. Il permettra, à terme, de faire du parc du Bois-de-Coulonge une vitrine exemplaire en développement durable.



Promenade Samuel-De Champlain
© CCNQ, Jonathan Robert



Fleuve Saint-Laurent
© Pierre Lahoud



Parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ, Geneviève Clavet



Simulation du centre d'interprétation des grands domaines de Sillery au domaine Cataraqi
© CCNQ, Jean-Philippe Servant

L'inventaire des arbres, entrepris à l'été 2015, se poursuivra durant les cinq prochaines années. Ce projet vise à intégrer au nouveau logiciel d'intervention en arboriculture tout le patrimoine ligneux de la Commission afin d'en faire une gestion des plus efficaces. La fiche de l'arbre intégrée au logiciel permet d'en déterminer les priorités d'intervention et assure le maintien de sa qualité. L'inventaire s'inscrit dans la planification quinquennale des interventions en arboriculture.

En outre, en 2013, la Commission a constaté la grande détérioration de la section ouest du mur de briques du verger du parc. Sa détérioration et sa déformation étant trop importantes, cette section doit être démolie. Les travaux de démolition ont été réalisés en fin d'année 2015. Les travaux de construction pour stabiliser le muret de pierre et installer une clôture en fer ornemental à l'exemple de ce qu'on trouve dans le parc, proposition acceptée par le ministère de la Culture et des Communications, ont démarré au printemps 2016 par l'ajout d'une poutre de soutien. Ils se termineront cet automne par l'installation de la clôture.

Domaine Cataraqi

En 2015-2016, pour faire suite aux interventions proposées par le plan directeur du domaine Cataraqi, la Commission a réalisé le projet de signalisation et l'aménagement de l'allée principale menant à l'entrée sud de la villa du domaine.

La Commission a entrepris la seconde phase de réhabilitation du domaine Cataraqi en définissant une nouvelle vocation pour certains de ses bâtiments secondaires désaffectés. À cet égard, elle procède à la mise aux normes de l'ancien poulailler afin d'accueillir un tout nouveau centre d'interprétation consacré à l'histoire des grands domaines de Sillery. L'ouverture de ce centre est prévue en septembre 2016.



Parc des Moulins
© CCNQ, Alexandre Zacharie



Lumière sur l'art
© CCNQ, Véronique Koulouris

Parc des Moulins

Depuis son ouverture au public en septembre 2006, le parc des Moulins a subi plusieurs travaux de réaménagement et de mise aux normes. Pour faire suite aux travaux déjà réalisés dans le secteur des ruches, l'aménagement paysager a été amélioré en juillet 2015 pour assurer l'accès sécuritaire des usagers. De plus, à l'été 2015, les vestiges de l'ancien moulin Douville ont été stabilisés et numérisés. La Commission envisage un projet de mise en valeur et d'interprétation de l'histoire du site, qui a accueilli sept moulins mus par l'eau de la rivière du Berger du milieu du 18^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle.

Des travaux d'inspection des infrastructures du bassin d'eau et de la rivière du Berger, en 2014, ont mis en lumière les déficiences majeures de certaines d'entre elles, particulièrement celles des deux barrages, qui devront être refaits pour assurer le contrôle du niveau du bassin.

L'appel de propositions de vocations pour le site de l'ancien Jardin zoologique de Québec mené par la Sépaq ayant pris fin à l'hiver 2016 sans porter de fruits, la Commission travaille présentement à la revitalisation des sentiers du boisé attenant au parc des Moulins. Ce projet permettra d'accroître l'accessibilité au vaste boisé dont la Commission est propriétaire.

PLAN LUMIÈRE

La Commission de la capitale nationale du Québec a entrepris en 1999 un important programme d'illumination des plus beaux sites de Québec dans le cadre de son plan lumière de la capitale. Comme c'est le cas dans plusieurs villes du patrimoine mondial, le plan lumière propose la mise en lumière de sites patrimoniaux à l'intérieur d'un plan d'ensemble exprimé dans le *Schéma directeur d'aménagement lumière* (SDAL), publié en mars 2004. L'idée générale n'est pas d'éclairer davantage, mais bien d'éclairer mieux : optimiser l'éclairage de la ville de manière à embellir les paysages nocturnes, diminuer la pollution lumineuse, augmenter l'efficacité énergétique et mieux apprécier la mise en valeur des sites emblématiques de la capitale.

En poursuivant la mise en œuvre de son schéma directeur, la Commission développe une expertise fine dans la mise en valeur par la lumière. De ce fait, elle est appelée à offrir un rôle-conseil sur divers dossiers d'éclairage et de mise en lumière dans la capitale. En 2015-2016, la Commission a d'ailleurs poursuivi sa collaboration avec la Ville de Québec, l'Office du tourisme de Québec (OTQ), la SDC Montcalm et le Musée national des beaux-arts du Québec pour la planification du renouvellement du très apprécié parcours *Lumière sur l'art* sur l'avenue Cartier.



La Commission et le réseau international des «villes lumière»

L'évolution constante des technologies et des approches de mise en valeur par la lumière amène la Commission à mettre régulièrement à jour ses connaissances en suivant les avancées du domaine, et ce, tant au Québec qu'à l'étranger.

En tant que membre de l'association LUCI (Lighting Urban Community International), qui regroupe les villes lumière à travers le monde, la Commission participe à des événements et a accès à des ressources documentaires récentes dans le domaine. Elle bénéficie également d'un rayonnement international. En 2015-2016, deux articles de LUCI publiés dans *Cities & Lighting – the LUCI network magazine* mentionnent les actions de la Commission. Le premier concerne la mise en valeur du patrimoine par la lumière (n° 2, p. 20) et le second traite du projet d'illumination de l'avenue Cartier *Lumière sur l'art* (n° 3, p. 4), pour lequel la Commission a assuré un rôle-conseil auprès de l'OTQ et du Bureau du développement touristique et des grands événements de la Ville de Québec à partir de 2012, jusqu'à la mise en œuvre en 2015.

De plus, le jury du prix international city.people.light organisé par Philips et LUCI s'est tenu le 26 juin 2015. Chaque année, ce concours récompense les villes qui démontrent le mieux la valeur ajoutée que peut apporter la lumière à la ville et à la qualité de vie de ses habitants. La Commission a été invitée à prendre part à ce jury composé de six professionnels de l'éclairage provenant de différents pays.

Entretien des mises en lumière

Au cours de la dernière année, la Commission a effectué un suivi auprès des différents partenaires du plan lumière afin d'établir un constat concernant l'état des mises en lumière. Il appert que l'entretien des mises en lumière du patrimoine religieux soulève des problématiques particulières, notamment en raison du manque de ressources des fabriques et de certaines spécificités de l'architecture pour lesquelles l'entretien devient plus complexe. La Commission joue un rôle-conseil auprès de ces dernières, selon les besoins, pour le remplacement des équipements et a mis sur pied un fonds d'entretien des mises en lumière.



Mise en lumière du Grand Théâtre de Québec
© CCNQ, Alexandre Zacharie



Chantier de la place des Canotiers
© CCNQ, Larry Tremblay



Dévoilement du concept
de la future place des Canotiers
© CCNQ, Christian Desjardins

Charte lumière de la capitale

En 2015, dans le cadre de l'Année internationale de la lumière déclarée par l'UNESCO, la Commission a amorcé ses travaux internes d'élaboration d'une charte lumière. Elle a poursuivi la préparation de cette charte visant à consigner les meilleures pratiques en matière d'éclairage et de mise en valeur de l'architecture par la lumière et à définir une approche identitaire propre au territoire de la capitale nationale. Les orientations ont été présentées aux membres du comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture, qui les ont très bien accueillies, appuyant la démarche proposée par la charte. Les prochaines étapes prévoient notamment la mise sur pied d'un comité expert et la poursuite de la rédaction du document.

VOIES D'ACCÈS ET PORTES D'ENTRÉE

L'aménagement des voies d'accès et des portes d'entrée permet de projeter une image forte de la capitale en s'appuyant sur la mise en valeur du patrimoine naturel et sur la force des lieux.

Place des Canotiers : principale porte d'entrée maritime à la capitale

Le projet de réaménagement du stationnement de surface situé sur la rue Dalhousie a été inscrit en mars 2015 au Plan québécois des infrastructures 2015-2025. Il propose l'aménagement d'une place publique en plus de la construction d'un stationnement étagé, en remplacement du stationnement de surface, et d'un pavillon de services. Le gouvernement du Québec a mandaté la Société québécoise des infrastructures afin d'agir à titre de maître d'œuvre du projet d'aménagement de la place des Canotiers, en collaboration avec la Commission de la capitale nationale du Québec, qui deviendra propriétaire de la place publique et du stationnement étagé au terme des travaux.



Domaine Cataract
© CCNQ, Marc-André Grenier

Ce projet, dont le budget s'élève à 39 M\$, s'inscrit dans un processus de réappropriation des berges du fleuve Saint-Laurent par les Québécois. Dans cet esprit, il devra également permettre un dialogue entre le Vieux-Québec et le fleuve. La localisation du projet au sein du site patrimonial du Vieux-Québec, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, exige une approche visant une qualité supérieure pour chacune des interventions prévues.

En avril 2015, la Commission, en partenariat avec la Ville de Québec et Radio-Canada, a lancé un concours afin de trouver un nom pour la future place publique. À l'issue du concours *Une place à nommer*, la proposition «place des Canotiers» a obtenu la faveur du public. Les travaux d'aménagement de la place des Canotiers ont pour leur part débuté le 1^{er} septembre 2015.

GÉRER ET EXPLOITER LES PROPRIÉTÉS

La Commission gère de nombreux parcs et espaces verts, dont la superficie totale couvre 174,72 hectares. Caractérisées par leur grande qualité et leur beauté, les propriétés de la Commission proposent des aménagements paysagers entretenus de façon exemplaire, des boisés accessibles, des sites chargés d'histoire, des environnements paisibles propices à la détente et à la découverte de même que de grandes surfaces engazonnées qui accueillent de nombreuses activités populaires et protocolaires.

La Commission est également soucieuse de la qualité de l'entretien et de l'amélioration des 21 bâtiments sous sa responsabilité. Un programme d'entretien planifié et des travaux majeurs de mise aux normes des infrastructures sont réalisés grâce à une enveloppe budgétaire de maintien de l'actif. La planification quinquennale de ces travaux d'envergure permet de maintenir les bâtiments en bon état.

Au cours de la dernière année financière, les interventions issues du programme de maintien de l'actif ont totalisé une somme de 1 052 700 \$.

TABLEAU 1A

INTERVENTIONS D'ENTRETIEN DE LA COMMISSION EN 2015-2016 (MAINTIEN DE L'ACTIF)

PROJETS	TERMINÉS	EN COURS DE RÉALISATION
PARC DU BOIS-DE-COULONGE		
Écuries		
Mise aux normes complète du bâtiment	- \$	57 300 \$
Réfection de la desserte sanitaire	- \$	68 900 \$
Caveau à légumes		
Réfection de la toiture en bardeaux de cèdre	170 000 \$	- \$
Maison du fermier et grange attenante		
Réaménagement intérieur au bâtiment	32 600 \$	- \$
Poulailler		
Réfection de la toiture en bardeaux de cèdre et des murs	276 400 \$	- \$
Cabane à sucre		
Réfection de la toiture en bardeaux de cèdre et des murs	95 900 \$	- \$
Loge du gardien		
Ajout d'une rampe d'accès	13 100 \$	- \$
Réaménagement intérieur au bâtiment	7 200 \$	- \$
Infrastructures		
Réfection du mur du verger	- \$	57 700 \$
Mise aux normes de l'éclairage des sentiers	- \$	6 300 \$
PARC DES MOULINS		
Ruches		
Mise aux normes de la chambre électrique	12 400 \$	- \$
Infrastructures		
Consolidation de la maçonnerie du moulin Douville	- \$	12 200 \$
Stabilisation des aménagements (secteur des ruches)	- \$	9 800 \$
Réfection de la toiture du ponceau	- \$	9 900 \$
PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN - PHASE 1		
Stabilisateurs des fûts d'éclairage	- \$	11 800 \$
DOMAINE CATARAQUI		
Maison du gardien		
Réfection de la toiture	- \$	11 100 \$
Poulailler (futur centre d'interprétation)		
Mise à niveau et protection incendie	- \$	9 500 \$
Infrastructures		
Réfection des infrastructures routières	- \$	168 400 \$
AUTRES PARCS		
Mise aux normes des dispositifs d'éclairage dans les parcs et espaces verts	- \$	22 200 \$
	607 600 \$	445 100 \$

Les coûts d'exploitation pour l'entretien et l'amélioration des propriétés de la Commission se sont élevés à 3 975 400 \$, soit 1 791 400 \$ pour l'entretien des aménagements extérieurs, 451 000 \$ pour l'entretien des bâtiments et des infrastructures et 1 733 000 \$ pour les taxes foncières et scolaires.

TABLEAU 1B

INTERVENTIONS D'ENTRETIEN DE LA COMMISSION EN 2015-2016 (BUDGET D'EXPLOITATION)

	AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES	TAXES FONCIÈRES ET SCOLAIRES	TOTAL
Parc du Bois-de-Coulonge	738 100 \$	107 800 \$	365 500 \$	1 211 400 \$
Domaine Cataraqui	136 000 \$	165 800 \$	426 100 \$	727 900 \$
Promenade Samuel-De Champlain	409 600 \$	79 400 \$	224 300 \$	713 300 \$
Parc des Moulins	164 400 \$	60 400 \$	171 100 \$	395 900 \$
Autres parcs et espaces verts	343 300 \$	37 600 \$	546 000 \$	926 900 \$
TOTAL	1 791 400 \$	451 000 \$	1 733 000 \$	3 975 400 \$







Fête du 350^e anniversaire de Charlesbourg
au parc des Moulins
© CCNQ, Suzanne Trudel



Où tu vas quand tu dors en marchant...?
devant les Nouvelles-Casernes
© CCNQ, Nicolas Giroux

RENDRE LES PROPRIÉTÉS ACCESSIBLES À LA POPULATION

L'un des souhaits les plus chers de la Commission est d'accueillir un nombre grandissant de personnes dans ses parcs et espaces verts afin de leur faire découvrir toute la richesse d'un patrimoine parfois méconnu. Ainsi, en développant des partenariats, elle encourage la tenue d'activités de toutes natures, dont des manifestations culturelles, sportives, citoyennes et caritatives. Pour l'année 2015-2016, 201 occupations ont eu lieu principalement au parc du Bois-de-Coulonge, à la promenade Samuel-De Champlain, au parc de la Francophonie, au parc des Moulins, au domaine Cataraqui et à la place de l'Assemblée-Nationale. La Commission a notamment accueilli le Festival d'été de Québec, le salon des artisans d'Etsy-Québec, la Fête nationale du Québec, le Marathon SSQ Lévis-Québec, le Grand défi Pierre Lavoie, le

Défi des escaliers de Québec, le symposium Visit'art, le Red Bull Crashed Ice, le Ski Tour Canada et le Carnaval de Québec. Elle a de surcroît participé à l'accueil du Carrefour international de théâtre et son parcours déambulatoire *Où tu vas quand tu dors en marchant...?* aux Nouvelles-Casernes. Ces occupations permettent à la population de s'approprier les parcs et les espaces publics de prestance capitale en plus d'assurer une excellente visibilité à la Commission.

Exploiter le domaine Cataraqui

Le jardin hôtelier de la capitale, sis au domaine Cataraqui, a été inauguré le 29 septembre 2010 à la suite de travaux qui ont duré plus d'une année. Ce domaine anglais reconnu monument historique depuis 1975 a été désigné lieu officiel de fonction du gouvernement du Québec en 1996. Ayant une vocation à la fois publique, locative et éducative, il fourmille désormais d'activités en toutes saisons.



Mariage au domaine Catarauqui
© CCNQ, Valérie Busque



Soirée découverte au domaine Catarauqui
© CCNQ, Les Festifs

Activités gérées par la Commission de la capitale nationale du Québec

En plus des activités reliées à l'École hôtelière de la Capitale, une multitude d'événements se déroulent au domaine Catarauqui, tout au long de l'année. En 2015-2016, 400 événements y ont été tenus, sous l'égide de l'équipe de la Commission. Mariages, réunions, formations, tournages... autant d'événements diversifiés qui profitent du cachet sans pareil du magnifique domaine Catarauqui.

Dans le but de favoriser la réappropriation de ce lieu de réception unique à des relayers et à des décideurs de la région, la Commission a organisé une soirée découverte le 26 mai 2015, où près de 400 convives ont eu l'occasion de vivre un événement de grande envergure occupant tout le domaine. Cette activité a généré l'adhésion de tous les restaurateurs partenaires du domaine, lesquels ont offert gracieusement leurs services pour l'occasion. Les retombées de cette initiative ont été très positives, tant par la couverture médiatique et les relays dans les médias sociaux que par les demandes d'information qui s'en sont suivies.

Afin d'atteindre l'objectif principal de réappropriation de ce lieu par la population, la Commission a notamment organisé dans la villa en 2015-2016 des repas gastronomiques accompagnés de musiciens, d'activités spéciales pour les enfants et de visites guidées. De plus, des concerts classiques avec dégustations ainsi que des portes ouvertes thématiques et une fête d'automne ont été offerts à la population. En raison du succès de cette programmation, la Commission remettra ces événements au programme en 2016-2017. De nouveaux événements sont également en préparation pour la prochaine année.

TABLEAU 2

NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS TENUS AU DOMAINE CATARAQUI, PAR CATÉGORIE

CATÉGORIE	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Événements privés			
Anniversaire/Mariage	40	40	40
Coquetel/Repas	42	42	58
Hommage	8	12	10
Réunion	181	294	274
Soirée de Noël	2	8	9
Tournage	-	2	9
Sous-total	273	398	400
Événements publics tenus par la Commission			
Repas gastronomique	-	7	7
Concert classique	-	-	5
Portes ouvertes	4	4	4
Événement familial	-	-	1
Sous-total	4	11	17
TOTAL	277	409	417



Concert classique au domaine Cataract
© CCNQ, Alexandre Zacharie

Activités gérées par l'École hôtelière de la Capitale

La villa et son agrandissement abritent une antenne de l'École hôtelière de la Capitale, qui y offre des activités de formation et d'éducation ainsi qu'un service de restauration.

D'octobre à juin, les étudiants de l'École hôtelière inscrits aux programmes de cuisine et de service de la restauration viennent compléter leur formation. Environ 700 heures de formation sont données annuellement à plus de 150 élèves. L'École hôtelière tient également plus d'une quarantaine d'activités pédagogiques auxquelles participent chaque année environ 1 600 personnes. Offertes au public, ces activités prennent notamment la forme de coquetels dînatoires, de banquets gastronomiques, de tables d'hôte et de menus à la carte.

Consolider la vocation éducative

Outre l'École hôtelière de la Capitale, trois autres institutions d'enseignement ont développé des partenariats avec le domaine Cataract.

En effet, à la suite de la signature d'une entente avec le Collège Mérici, des élèves provenant notamment des programmes de gestion hôtelière, de tourisme et de gestion d'événements et de congrès ont pu collaborer à diverses activités du domaine, leur permettant de compléter leur formation dans un environnement stimulant qui reflète la réalité du marché du travail.

Depuis mai 2015, le Conservatoire de musique de Québec s'est associé au domaine afin d'y présenter une série de concerts classiques à la population. Cette collaboration permet notamment aux étudiants finissants de perfectionner leur art dans un environnement enchanteur à la sonorité exceptionnelle.

Grâce à un partenariat avec le Centre de formation professionnelle Fierbourg reconduit à l'été 2015, la Commission accueille au domaine Cataract des étudiants des programmes de production horticole et d'horticulture et jardinerie. Ces derniers mettent à profit les connaissances théoriques acquises dans l'aménagement du potager. Ils effectuent la production des plantes potagères, en font la plantation et assurent plusieurs travaux d'entretien durant la saison. Il est à noter qu'en 2015, les plantes potagères produites au domaine Cataract ont été cueillies par les bénévoles de la YWCA de Québec et remises à cet organisme communautaire, qui les utilise dans la confection de repas pour les personnes dans le besoin.

Exploiter le parc du Bois-de-Coulonge

D'une superficie de près de 24 hectares, le parc du Bois-de-Coulonge constitue le joyau des parcs gérés par la Commission de la capitale nationale du Québec. Il a accueilli 3 gouverneurs généraux puis 21 lieutenants-gouverneurs du Québec jusqu'en 1966. Accessible au public depuis les années 1970, ce parc est l'héritage des Québécoises et des Québécois. Dans ce grand domaine naturel, les promeneurs ont l'agréable surprise de découvrir, en pleine ville, de magnifiques espaces boisés entrecoupés d'aires gazonnées et d'importants aménagements horticoles ainsi que plusieurs bâtiments anciens témoignant d'un riche passé.

Depuis le mois d'août 2014, la Commission a étendu sa collaboration avec le restaurant Le Panache, qui exploite déjà le Café de la promenade sur la promenade Samuel-De Champlain, afin d'offrir aux visiteurs du parc un coquet salon de thé, le Panache du parc, dans l'ancienne loge du gardien située à l'entrée du parc du Bois-de-Coulonge. En 2015, le Panache du parc a été ouvert de mai à octobre, au grand plaisir des usagers.

La maison du fermier du parc du Bois-de-Coulonge a pour sa part accueilli les activités de La cabane de L'Affaire, par les restaurateurs de L'Affaire est Ketchup. Ce concessionnaire offre désormais des repas thématiques sur réservation pendant le temps des sucres (avril), le temps des pommes (automne) et le temps des Fêtes (décembre). L'occupation de ce bâtiment permet notamment de prolonger l'animation du secteur déjà en exploitation au mois de mars avec les activités de la Cabane à sucre du parc. En effet, le partenariat avec la Fondation de l'école Saint-Michel de Sillery a été reconduit en 2015 pour ainsi offrir de nouveau cette activité caritative populaire. En plus de faire revivre une tradition annuelle d'ici au cœur d'un site patrimonial unique, la Cabane du parc du Bois-de-Coulonge remet ses profits à la Fondation de l'école Saint-Michel, qui vient en aide aux enfants atteints d'autisme.

De plus, la Commission offre dans le bâtiment des anciennes écuries du parc du Bois-de-Coulonge des salles de réunion pouvant accueillir jusqu'à 45 personnes. Présentement fermées au public, les écuries feront l'objet de diverses interventions de restauration au cours des prochains mois.



Loge du gardien, parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ, Alexandre Zacharie



Maison du fermier, parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier

PROMOUVOIR LA CAPITALE NATIONALE



Vue du haut de l'Observatoire de la Capitale
© CCNQ, Les Festifs

La Commission de la capitale nationale du Québec constitue un acteur de premier plan dans la promotion de Québec à titre de capitale nationale. Pour ce faire, la Commission orchestre une gamme d'activités afin de faire découvrir, connaître et rayonner la capitale, lieu fondateur de la nation québécoise. Elle développe des partenariats et met en œuvre des projets et des programmes dont l'objectif est de mousser le sentiment d'appartenance et la fierté de tous les Québécois envers leur capitale.

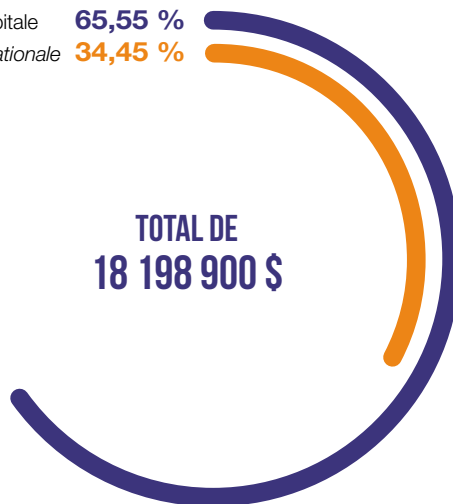
1997-1998 À 2015-2016

GRAPHIQUE 4

Activités de
découverte –
dépenses
d'exploitation

(11 930 000 \$) Observatoire de la Capitale **65,55 %**
(6 268 900 \$) *Découvrir la capitale nationale* **34,45 %**

TOTAL DE
18 198 900 \$



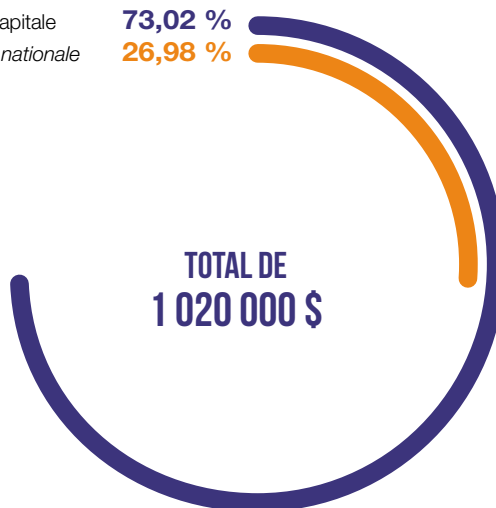
2015-2016

GRAPHIQUE 5

Activités de
découverte –
dépenses
d'exploitation

(744 800 \$) Observatoire de la Capitale **73,02 %**
(275 200 \$) *Découvrir la capitale nationale* **26,98 %**

TOTAL DE
1 020 000 \$



DÉCOUVRIR

Développer le programme *Découvrir la capitale nationale*

Afin de permettre à certaines clientèles de s'approprier leur capitale, de bien comprendre son histoire et connaître ses particularités de siège de l'État, la Commission a mis sur pied le programme *Découvrir la capitale nationale*, offrant 13 circuits pédestres guidés à des groupes scolaires, des immigrants de tous âges et des maisons de jeunes provenant des quatre coins du Québec. Dans le but de faciliter l'accès à ce programme, la Commission accorde une subvention au transport. Cette année, les dynamiques guides-animateurs de la Commission ont fait vivre une expérience mémorable à 8 838 enfants, adolescents et adultes grâce à ce programme. Depuis sa création en 1997, 244 986 personnes ont participé à ces circuits éducatifs.

Record d'achalandage au sommet de Québec

Situé au cœur de la colline Parlementaire, au 31^e et dernier étage de la plus haute tour de la région, l'Observatoire de la Capitale est devenu l'une des attractions les plus fréquentées de Québec. Au cours du dernier exercice financier, ce sont 82 921 personnes qui ont découvert la capitale grâce à une vue panoramique incomparable sur 360 degrés, permettant d'en apprécier l'immense beauté. L'Observatoire est sans conteste un lieu à découvrir et à faire découvrir, le premier site à visiter lors d'un séjour dans la capitale.

Il n'est donc pas surprenant que cet attrait touristique ait obtenu un certificat d'excellence TripAdvisor pour une deuxième année consécutive, soulignant la qualité de l'accueil et la constance des commentaires positifs sur ce site Internet répertoriant les appréciations des clients de partout à travers le monde. Depuis son inauguration en 1998, 1 239 852 personnes ont pu apprécier la plus belle vue sur Québec du haut de l'Observatoire.

Comme nouveauté l'été 2015, l'Observatoire de la Capitale s'est associé aux Grands Feux Loto-Québec afin d'offrir à la population la possibilité d'admirer cinq spectacles pyrotechniques grandioses à partir du sommet de Québec. Une centaine de billets par soir étaient offerts, ce qui a permis à quelque 520 participants de profiter d'un point de vue unique sur les Grands Feux. En 2015-2016, l'Observatoire de la Capitale s'est également associé à l'Aquarium du Québec, au Musée de la civilisation, au Musée du Fort et au Musée national des beaux-arts du Québec afin d'offrir aux visiteurs un rabais de 20 % sur le coût d'entrée, sur présentation de la facture d'un autre attrait participant. Cette initiative nommée la Tournée 5/20 a connu un tel succès qu'elle sera reconduite à l'été 2016. Une façon d'encourager les clientèles d'ici et d'ailleurs à découvrir plusieurs activités de la capitale.



Vue de l'Observatoire de la Capitale
© CCNQ, Les Festifs

Au cours des derniers mois, la Commission a fait appel à la firme Dufour événements et spectacles afin de piloter le renouvellement du parcours d'interprétation à l'Observatoire. Le choix de cette firme de Québec repose sur son expérience en scénographie, en création d'œuvres immersives et en événementiel. En choisissant Olivier Dufour, un artiste de la capitale de renommée internationale, elle est convaincue que l'Observatoire de la Capitale renouvelé en retirera une notoriété accrue. Pour réaliser cet ambitieux projet, dont l'investissement total s'élève à 425 000 \$, la Commission s'est adjoint un partenaire prestigieux. En effet, La Capitale assurance et services financiers investit 100 000 \$ afin de présenter le nouveau parcours *Horizons*, qui se dévoilera au public en mai 2016.

FAIRE CONNAÎTRE LA CAPITALE NATIONALE

Parachever le chantier archéologique Cartier-Roberval

Conformément au plan d'action élaboré à la suite du dépôt du rapport archéologique en 2013, des actions concrètes ont été effectuées en vue de la poursuite des activités de recherche et de conservation sur le site, de sa protection et de la mise en valeur de toute sa richesse.

Des visites guidées offertes gratuitement à la population durant le Mois de l'archéologie en août ont permis de lever le voile sur certains des vestiges archéologiques découverts lors des fouilles effectuées de 2007 à 2010. Inaugurée en avril 2013, l'exposition *La colonie retrouvée* présentée au Musée de l'Amérique francophone a fait l'objet d'une mise à niveau à l'automne 2015 afin de bonifier l'expérience des visiteurs. En 2015-2016, environ 90 000 personnes ont visité cette exposition, qui sera prolongée jusqu'en 2018.

Toujours avec l'objectif de faire connaître l'histoire de ce site unique au plus grand nombre de personnes, la Commission a participé à la consultation lancée par le gouvernement du Québec en 2013 sur l'enseignement de l'histoire. Depuis, le contenu relatif à l'épisode colonial de 1541-1543 a été intégré au programme préliminaire du cours d'histoire de 3^e secondaire, qui a fait l'objet d'un projet-pilote en 2015-2016. Dans ce contexte, la Commission prépare l'élaboration d'un nouveau circuit de son programme *Découvrir la capitale nationale* consacré aux premiers pas de la France en Amérique.

De plus, le ministère de la Culture et des Communications a répondu favorablement à la proposition de classement du site Cartier-Roberval par l'émission d'un avis d'intention de classement du site archéologique et de sa collection d'objets en février 2016, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

Par la suite, en mars 2016, le gouvernement du Québec a inscrit à son Plan québécois des infrastructures la seconde phase de fouilles et la mise en valeur permanente du site archéologique, à la lumière du programme de recherches qui avait été présenté en 2015. La planification des travaux est présentement en cours. Fait à noter, l'année 2016-2017 marque le 475^e anniversaire de la première colonie française d'Amérique.

Étendre le programme de publications

Depuis sa création, la Commission a mis sur pied un vaste programme d'édition comptant aujourd'hui plus d'une cinquantaine de livres, l'idée étant de faire connaître notre capitale, son histoire, ses lieux emblématiques. Le tout dernier livre publié par la Commission de la capitale nationale du Québec, intitulé *Saveurs de saison, une cuisine inspirée du domaine Cataraqui*, est un réel bijou et constitue le fruit d'une collaboration exceptionnelle entre deux organisations publiques, la Commission et l'École hôtelière de la Capitale, et une maison d'édition de Québec, les Éditions Sylvain Harvey.

Ce magnifique livre de recettes propose les créations de quatre équipes de chefs-enseignants inspirés par la valse des



Image issue du livre *Saveurs de saison, une cuisine inspirée du domaine Cataraqui*
© CCNQ, André-Olivier Lyra



Fête d'automne au domaine Cataract
© CCNQ, Alexandre Zacharie



Dévoilement du buste de Camille Laurin
© CCNQ, Marc-André Grenier

saisons au domaine Cataract, à l'époque où les châtelains Catherine Rhodes et Percyval Tudor-Hart présidaient à la destinée de ses potagers, de ses serres et de ses parterres fleuris. Les 28 recettes originales plongent le lecteur dans l'ambiance d'un domaine anglais devenu lieu de réception, jardin public et école hôtelière. Grâce aux magnifiques images croquées à travers les jardins et les vastes pièces de la villa par trois photographes de Québec, le lecteur est saisi par la grande beauté de ce site patrimonial riche d'une histoire de plus de 180 ans. Au fil des pages, des textes historiques évoquent également la vie du domaine Cataract au gré des saisons, dans la villa et les potagers. Ce livre allie donc la beauté d'un site animé et vivant au talent des chefs de l'École hôtelière de la Capitale, pour le plus grand bonheur du lecteur.

Après plus de deux ans de réflexion, de conception, de montage, de prises de vues, de création, le magnifique ouvrage *Saveurs de saison* a été lancé en octobre 2015. Quelques mois plus tard, il se voyait déjà décerner un prix aux célèbres Gourmand World Cookbook Awards, dans la catégorie Schoolbook – Canada français.

En conjuguant art culinaire et découvertes historiques, tout en dévoilant les beautés cachées de ce grand domaine anglais aujourd'hui géré par un organisme public, *Saveurs de saison* répond en tous points à la vision de la Commission pour son programme d'édition.

Mettre en valeur le passé des grands parcs historiques

Les guides-animateurs professionnels de la Commission ont offert à la population la redécouverte de deux magnifiques sites historiques de la capitale. Pendant toute la saison estivale, le parc du Bois-de-Coulonge a accueilli plus de 6 771 curieux dans son centre d'interprétation, point de départ des visites guidées gratuites, toujours appréciées année après année. Durant les trois fins de semaine d'activités du temps des sucres en mars 2015, le centre d'interprétation du parc du Bois-de-Coulonge a également accueilli 723 personnes.

Au domaine Cataract, lors des quatre portes ouvertes estivales, 368 personnes ont participé aux visites guidées gratuites afin d'en apprendre davantage sur la riche histoire de ce grand domaine anglais, alors que 443 personnes ont participé à la fête d'automne tenue en octobre 2015 au domaine. Des visites guidées étaient également offertes aux clients de chacun des sept événements gastronomiques organisés par la Commission aux grandes fêtes du calendrier.

COMMÉMORER

Monuments, plaques et œuvres d'art

À travers son programme de commémoration, la Commission met en valeur les éléments constitutifs de la société québécoise de même que des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens privilégiés. Les principes qui guident son action sont inscrits dans sa Politique de commémoration dans la capitale. Depuis 1995, la Commission a accompli une centaine de gestes commémoratifs ou a contribué à leur réalisation : monuments, œuvres d'art, plaques, épigraphes, etc. Au cours de la dernière année, la Commission et la Ville ont renouvelé leur entente sur la commémoration dans la capitale.

Buste de Camille Laurin

En novembre 2013, le Fonds commémoratif Camille-Laurin a offert en don le buste de Camille Laurin à la Commission. Œuvre du sculpteur Léonard Simard, le buste du « père de la loi 101 » rappelle la contribution du docteur Laurin au rayonnement de la langue française au Québec et dans le monde. Ce buste a été installé et inauguré le 6 mai 2015 au parc de la Francophonie, près de l'entrée sud-est du parc donnant sur la Grande Allée.

Monument Leifur-Eiríksson

Le monument Leifur-Eiríksson, situé au 2^e étage de la gare fluviale de Québec, a été dévoilé le 20 mai 2015. Fils d'Érik le Rouge, l'Islandais Eiríksson fut le premier Européen à explorer les terres de l'Amérique du Nord. Vers l'an 1000, il visita et nomma trois contrées, dont le Vinland, terre de bons pâturages, de bois et de vignes, que les témoignages littéraires et archéologiques situent autour des côtes du golfe du Saint-Laurent.

La sculpture de bronze de l'artiste islandais Ivar Valgardsson, installée sur une stèle en aluminium à l'une des portes d'entrée de la capitale, témoigne des relations de solidarité entre les Islandais et les Québécois au Canada, terre d'accueil du quart de la diaspora islandaise, ainsi que de leur longue tradition parlementaire.

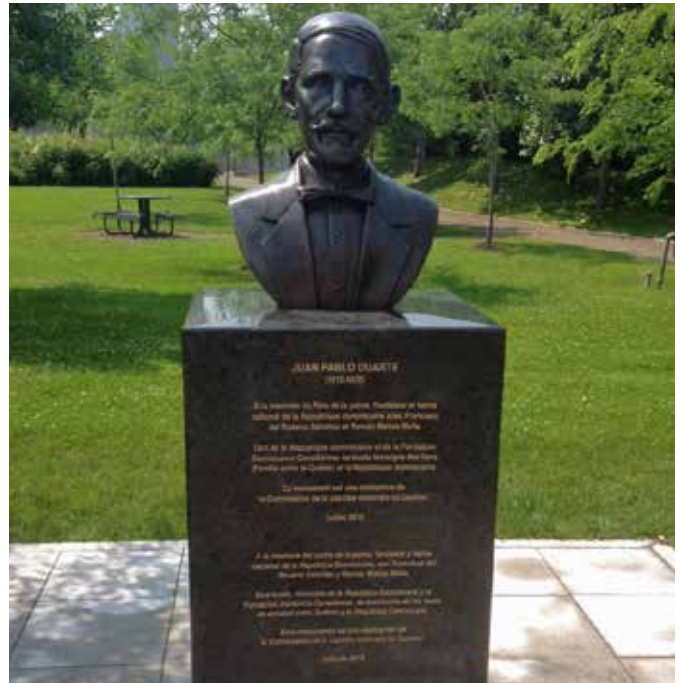
Offert par l'Islande au gouvernement du Québec grâce à la participation financière d'Alcoa, d'Eimskip et d'Icelandair, ce monument a été aménagé par la Commission de la capitale nationale du Québec et accueilli à la gare fluviale de Québec par la Société des traversiers du Québec.



Monument Leifur-Eiríksson
© CCNQ, Marc-André Grenier

Buste de Juan Pablo Duarte

Situé entre le Palais de justice de Québec et la rivière Saint-Charles, le parc de l'Amérique-Latine est consacré à la commémoration de nations d'Amérique latine par l'installation de monuments présentant leurs personnages historiques importants. Le parc commémoratif a accueilli un nouveau buste en juillet 2015, celui de Juan Pablo Duarte, père de la patrie dominicaine. Conçu par le sculpteur Domingo Guaba, le monument a été offert par la République dominicaine et par la Fondation Dominicaine-Canadienne en 2013, à l'occasion du 200^e anniversaire de naissance de Juan Pablo Duarte.



Buste de Juan Pablo Duarte
© CCNQ

Monument à Guillaume Couture

La Ville de Lévis a sollicité la collaboration de la Commission afin de restaurer le monument Guillaume-Couture et de contribuer au réaménagement du parc qui l'accueille, situé derrière l'église Saint-Joseph au 291, rue St-Joseph, à Lévis. Ce monument fut érigé à l'occasion du tricentenaire de la Rive-Sud en 1947, par la Société Saint-Jean-Baptiste de Lauzon, le comité du tricentenaire et des représentants des Couture. La Commission contribuera financièrement au projet, en plus de coordonner le réaménagement du lieu, avec l'appui des professionnels de la Ville de Lévis affectés à ce dossier.

50^e anniversaire de l'incendie au parc du Bois-de-Coulonge

À l'occasion du 50^e anniversaire de l'incendie du Bois-de-Coulonge et du décès du lieutenant-gouverneur Paul Comtois, le 21 février 2015, la Commission a annoncé qu'elle souhaite aménager prochainement un repère commémoratif dans le secteur de la villa et de ses derniers vestiges.

Monument hommage à la Superfrancofête

Avec la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications, la Commission participe à la création d'un monument hommage à la Superfrancofête, lequel sera aménagé par la Commission au parc de la Francophonie.

Monument Félix-Gabriel-Marchand

En raison de son expertise en commémoration, la Commission a été sollicitée par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu afin de participer au comité de sélection de l'œuvre qui rendra hommage au premier ministre Félix-Gabriel Marchand et de réaliser un panneau d'interprétation.

Sépultures des premiers ministres du Québec

La Loi sur le patrimoine culturel, entrée en vigueur le 19 octobre 2012, octroie à la Commission de la capitale nationale du Québec la responsabilité d'entretenir et de mettre en valeur les lieux de sépulture des premiers ministres du Québec, à la grandeur de la province.

La Commission a poursuivi ses travaux de restauration, notamment au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges à Montréal, où l'on trouve sept sépultures de premiers ministres : Joseph-Adolphe Chapleau, Louis-Olivier Taillon, Lomer Gouin, Joseph-Alfred Mousseau, Gédéon Ouimet, Honoré Mercier et Robert Bourassa.

Le plus important chantier de l'été 2015 a été celui de la restauration du mausolée de la famille d'Honoré Mercier, au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges. L'inauguration du mausolée restauré a eu lieu le 1^{er} octobre 2015 en présence d'une quarantaine de descendants de la famille Mercier venus du Québec et de l'Ontario.

La Commission est appuyée dans ces travaux par le ministère de la Culture et des Communications, par le Centre de conservation du Québec, par les familles des premiers ministres concernés de même que par les corporations de cimetières en cause.



Inauguration du mausolée restauré du premier ministre Honoré Mercier
© CCNQ, Paul Dionne

L'artiste Florent Vollant, lors du spectacle de la série *Les Trésors de la capitale*, consacré à la tunique du chasseur innu-naskapi © CCNQ, Alexandre Zacharie



Pavoisement

Cette année encore, des bannières et des oriflammes colorées ont égayé les parcs de la Commission et la promenade Samuel-De Champlain. Ce joli pavoisement permet également d'identifier la Commission de la capitale nationale du Québec comme propriétaire de ces lieux publics très fréquentés.

Les Trésors de la capitale

D'octobre 2015 à avril 2016, la Commission de la capitale nationale du Québec et les Musées de la civilisation de Québec présentent la seconde saison de leur nouvelle série d'animation historique, musicale et théâtrale, *Les Trésors de la capitale*. Fruit d'un partenariat original entre deux importantes institutions de Québec, cette série de six spectacles permet de découvrir autant d'objets puisés dans la collection nationale. Chaque soir, dans la salle Raoul-Jobin du Palais Montcalm, conservateurs, historiens, comédiens et musiciens plongent les spectateurs dans l'ambiance et le contexte de l'époque évoquée par l'objet en vedette. Tous sont invités à monter sur scène à la fin du spectacle pour s'en approcher et échanger avec les spécialistes. Cette seconde saison met en scène la caméra de Livernois, le flageolet du patriote Viger, la Coupe Stanley de Jacques Plante, la tunique du chasseur innu-naskapi, le phonographe de Scott et le lit impérial chinois. Une troisième saison est actuellement en préparation pour octobre 2016.

FAIRE RAYONNER LA CAPITALE NATIONALE

La Commission maintient une présence dans le paysage médiatique, notamment par des entrevues radiophoniques ou télévisuelles et des articles dans les quotidiens et les magazines spécialisés. De surcroît, elle a diffusé diverses publicités dans les médias et a produit différents dépliants et brochures afin de promouvoir ses activités, propriétés et programmes dans la capitale.

Poursuivre et développer des partenariats

Outre les nombreux partenariats s'inscrivant dans le cadre de l'exploitation de ses propriétés, dont le domaine Cataract, le parc du Bois-de-Coulonge et l'Observatoire de la Capitale, ceux développés pour ses programmes de découverte et ceux résultant des centaines d'occupations de ses parcs et espaces verts lors d'événements de toute nature, la Commission a collaboré avec diverses organisations privées et publiques au cours du dernier exercice financier afin de réaliser sa mission.

Dans le but de faciliter l'accès à la promenade Samuel-De Champlain et d'augmenter l'offre de services offerts à ses nombreux usagers, la Commission s'est associée à la SDC Maguire afin de présenter la toute nouvelle navette des promenades reliant gratuitement l'avenue Maguire à la promenade Samuel-De Champlain, du vendredi au dimanche en période estivale.



Navette des promenades
© CCNQ, Geneviève Clavet

Dans le cadre des festivités de la fête nationale des Québécois, la Commission, le Musée de l'Amérique francophone et le Musée national des beaux-arts du Québec se sont associés lors de la Nocturne du solstice pour faire vivre une expérience de fête à la population de Québec et aux visiteurs. D'un musée à l'autre, la Commission a animé un parcours historique de dix stations qui permettait de plonger dans le patrimoine culturel, historique et politique de la ville de Québec, sous le thème de la lumière.

La Commission a poursuivi sa collaboration avec la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et l'Assemblée nationale afin de participer à la présentation des simulations parlementaires et des activités éducatives que sont le Tournoi jeunes démocrates, le Forum étudiant et le Parlement jeunesse. Elle a également reconduit son partenariat avec la Société historique de Québec dans le cadre de son concours annuel d'écriture et a poursuivi la réalisation de son entente-cadre développée avec l'Université Laval.

Être actif en ligne et dans les médias sociaux

Dès 2008, la Commission a été l'un des premiers organismes gouvernementaux à utiliser les médias sociaux. Elle interagit aujourd'hui avec des milliers de personnes sur diverses plateformes, dont Facebook, Twitter, TripAdvisor et Instagram. Ces actions permettent de répondre rapidement aux questions et aux commentaires des internautes tout en contribuant au rayonnement de la capitale nationale. En décembre 2015, la Commission a lancé son tout nouveau site Internet. Convivial, mobile, clair et très imagé, il permet la découverte des parcs historiques et des espaces publics emblématiques de la capitale, et met en valeur les réalisations, les projets, les activités et les services de la Commission.

Informers les clientèles

L'Info Capitale, infolettre acheminée mensuellement par courriel, renseigne les quelques milliers d'abonnés sur les activités et les nouvelles de la Commission de la capitale nationale du Québec. Des infolettres ponctuelles sont également transmises aux clientèles du domaine Cataractique, du programme *Découvrir la capitale nationale* et de l'Observatoire de la Capitale.



ADMINISTRER LA COMMISSION

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 mars 2016, la Commission comptait 42 employés réguliers et 34 employés occasionnels, pour un total de 76 personnes. Parmi celles-ci, 12 travaillaient de façon saisonnière dans les parcs gérés par la Commission et 19 travaillaient à temps partiel ou sur appel.

Les ressources humaines se répartissent ainsi : 4 cadres, 20 professionnels, 40 techniciens, employés de bureau et employés à l'animation, 12 ouvriers horticoles.

Au 31 mars 2016, le traitement applicable aux cadres de la Commission était le suivant :

TABEAU 3

TRAITEMENT APPLICABLE AUX CADRES DE LA COMMISSION

CLASSE	MINIMUM DE LA CLASSE	MAXIMUM DE LA CLASSE
I	106 071 \$	129 136 \$
II	94 664 \$	115 244 \$
III	84 476 \$	102 845 \$

De plus, en 2015-2016, la Commission a réalisé l'exercice de maintien de l'équité salariale selon les données au 31 décembre 2015.



Récolte de pommes au parc du Bois-de-Coulonge par l'équipe des parcs et espaces verts de la Commission
© CCNQ, Jennifer Dion

RESSOURCES FINANCIÈRES

Tout au long de l'exercice, la Commission a continué d'effectuer le suivi de ses budgets avec rigueur en ayant à l'esprit les paramètres de la Politique sur la réduction et le contrôle des dépenses.

Frais applicables sur les activités et services offerts par la Commission

Outre le fait que la Commission réalise plusieurs de ses projets de promotion et d'aménagement avec le soutien de partenaires financiers, bon nombre de ses activités sont tarifées.

Ainsi, pour l'exercice 2015-2016, les frais appliqués à ses différents programmes et activités ont permis d'amasser les sommes suivantes :

Revenus de programmes

435 700 \$

- Découvrir la capitale nationale
- Les Trésors de la capitale
- Observatoire de la Capitale

Revenus de location et redevances

639 500 \$

- Quai des Cageux
- Parc du Bois-de-Coulonge
- Domaine Cataract
- Édition
- Stationnement

Une ventilation des frais applicables aux activités et services offerts par la Commission se trouve en annexe de ce rapport annuel.

RESSOURCES CONTRACTUELLES

En 2015-2016, la Commission a revu ses documents d'appels d'offres à la lumière des nouvelles dispositions de la Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et des travaux de construction des organismes publics.

La gestion centralisée des appels d'offres et des contrats à la Direction des affaires administratives permet d'avoir un meilleur contrôle sur le processus et d'assurer une conformité de la pratique.

Durant l'exercice, la Commission a octroyé 284 contrats de plus de 1 000 \$.

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

À la suite de l'approbation par Bibliothèque et Archives nationales du Québec du plan de conservation et du calendrier de conservation, la Commission s'est affairée à la mise en place de ces nouveaux outils.

DIFFUSION DE L'INFORMATION

En matière d'accès à l'information, la Commission a reçu et traité quatre demandes, dont deux pour lesquelles les renseignements étaient inexistantes. Afin de se conformer aux exigences légales, elle a mis en place les mécanismes de suivi nécessaires. Les contrats supérieurs à 25 000 \$ sont diffusés, comme prévu, dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec. La Commission inscrit également sur son site Internet de nombreux renseignements et redditions de comptes comme le prévoit le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels.



Hôtel du Parlement
© CCNQ, Alexandre Zacharie

POLITIQUE LINGUISTIQUE

La politique linguistique de la Commission a pour objectif de déterminer la manière dont la Charte de la langue française doit s'appliquer dans tout ce qui a trait aux activités de l'organisme et d'en informer le personnel. Depuis l'été 2015, des capsules linguistiques sont désormais présentées dans le journal interne de la Commission, diffusé six fois par année. Ces capsules permettent de sensibiliser tout le personnel à l'emploi de certaines orthographe, de toponymes, ou de faire connaître certaines règles grammaticales qui touchent la description des actions de la Commission.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commission a poursuivi ses efforts de sensibilisation auprès de ses employés, notamment au moyen d'articles publiés dans son journal interne, *Le Commissionnaire*. Plusieurs actions visant à contribuer au maintien et à l'amélioration de la santé physique et psychologique du personnel ont été mises en œuvre, dont la promotion du Défi Entreprises et un soutien aux participants ainsi que la révision du programme de santé et sécurité au travail du personnel des parcs et espaces verts. La Commission a également poursuivi cette année l'entretien du potager du domaine Cataraqui, un projet amorcé en 2012-2013 qui respecte les principes du développement durable à maints égards. Enfin, elle poursuit son travail sur le projet visant la prise en compte des principes de

développement durable dans l'ensemble des activités du parc du Bois-de-Coulonge. Ce projet pilote, visant à faire du parc du Bois-de-Coulonge une vitrine exemplaire en développement durable, servira de modèle pour d'autres activités dont la Commission est responsable.

Une section consacrée à la reddition de comptes en matière de développement durable se trouve en annexe de ce rapport annuel.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Au cours de la dernière année, la Commission a élaboré et adopté sa planification stratégique 2016-2021. Cette réflexion s'est amorcée dès le printemps 2015 grâce à des rencontres, des sondages, des ateliers et des consultations auprès de l'entière de son personnel, de ses comités consultatifs et de son conseil d'administration. Au total, plus de 500 heures ont été consacrées à cet exercice par l'équipe de la Commission. À la lumière des résultats obtenus, la Commission a bâti, sur les assises de sa mission, une planification stratégique sur cinq ans. Cette planification met de l'avant une vision claire, quatre objectifs de percée et quatre valeurs qui guideront désormais ses actions.

CONSEILLER LE GOUVERNEMENT

Fidèle à son rôle-conseil auprès du gouvernement conformément à sa loi constitutive, la Commission a poursuivi cette année l'émission d'avis concernant l'aménagement du territoire de la CMQ et de ses constituantes de même que des municipalités régionales de comté de L'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier.

AVIS DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2015-2016

Au cours de l'exercice 2015-2016, la Commission de la capitale nationale du Québec a émis cinq avis au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Ce mandat de la Commission découle des articles 15 et 15.1 de sa loi constitutive qui l'habilitent à conseiller le gouvernement sur différents sujets, dont l'aménagement du territoire de la CMQ. De manière générale, ces avis portent sur différents aspects de l'aménagement du territoire des villes et des municipalités régionales de comté qui composent la CMQ. Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire doit demander l'avis de la Commission avant de donner un avis relatif au schéma d'aménagement et de développement de la CMQ ou de l'une de ses constituantes.

Les sujets abordés ont été les suivants :

Avis 01 – 2015-2016

Le projet de règlement RV-2015-15-04 de la Ville de Lévis ayant pour objet un schéma d'aménagement et de développement révisé.

Avis 02 – 2015-2016

Le règlement RV-2015-03 de la MRC de L'Île-d'Orléans ayant pour objet la modification d'un schéma d'aménagement révisé.

Avis 03 – 2015-2016

Le règlement RAVQ 1017 de l'agglomération de Québec ayant pour objet la modification par l'agglomération de Québec du règlement de contrôle intérimaire RAVQ 88 pour permettre la construction de la place des Canotiers et d'un stationnement en zone inondable de grand courant.

Avis 04 – 2015-2016

Le règlement RAVQ 1018 de l'agglomération de Québec ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement et de développement pour permettre la construction de la place des Canotiers et d'un stationnement en zone inondable de grand courant.

Avis 05 – 2015-2016

Le règlement 02-2015 de la MRC de La Jacques-Cartier ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé pour permettre la concordance au plan métropolitain d'aménagement et de développement.

Il est à noter que la Commission a reçu sept autres demandes d'avis du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. L'objet des règlements visés par ces demandes concernait peu ou ne concernait pas les mandats et les orientations de la Commission :

- ▶ règlement RV-2015-14-41 de la Ville de Lévis;
- ▶ règlement RV-2015-14-49 de la Ville de Lévis;
- ▶ règlement RV-2015-14-53 de la Ville de Lévis;
- ▶ règlement numéro 01-2015 de la MRC de La Jacques-Cartier;
- ▶ règlement 2015-03 de la MRC de L'Île-d'Orléans;
- ▶ règlement 02-P-2015 de la MRC de La Jacques-Cartier;
- ▶ règlement numéro 184.1 de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Enfin, la Commission conseille l'Assemblée nationale sur la construction, la conservation et l'aménagement de ses immeubles.



PLAN TRIENNAL

DE LA COMMISSION
DE LA CAPITALE NATIONALE
DU QUÉBEC



Intérieur des Nouvelles-Casernes
© CCNQ, Alexandre Zacharie

AMÉNAGER, METTRE EN VALEUR ET FAIRE LA PROMOTION DE LA CAPITALE NATIONALE

En vertu de sa loi constitutive, la Commission a pour mission d'aménager et d'embellir la capitale, d'en faire la promotion et de conseiller le gouvernement sur sa mise en valeur. Au cours du dernier exercice financier, la Commission s'est dotée d'une planification stratégique 2016-2021, divisée en quatre grands objectifs. Dans ses derniers rapports annuels, la Commission avait l'habitude de présenter deux plans triennaux distincts, soit un premier en aménagement et un second en promotion. La nouvelle planification stratégique propose désormais des objectifs multidisciplinaires afin que l'organisation réalise sa mission en mobilisant ses directions de façon transversale dans ses projets : créer des expériences distinctives dans la capitale, faire du littoral un lieu d'intervention privilégié, être reconnue par les Québécois comme l'organisme qui leur offre une capitale mémorable et inspirante, devenir un chef de file en matière d'efficience organisationnelle.

Conformément à son plan triennal et sous réserve des disponibilités budgétaires, la Commission mènera diverses actions qui contribueront à offrir, au nom des Québécois, une capitale mémorable et inspirante. Le plan triennal suivant répertorie donc les principaux développements que la Commission entend réaliser au cours des trois prochaines années, en fonction des objectifs de la nouvelle planification stratégique. Ces interventions s'inscrivent majoritairement sous les deux premiers objectifs, les deux autres ne nécessitant pas d'investissements majeurs et faisant davantage appel à la mobilisation de ressources internes à la Commission.

En annexe de ce rapport se trouve une section consacrée à la reddition de comptes au plan triennal 2015-2016, lequel avait été présenté dans le précédent rapport annuel de la Commission.

TABLEAU 4

PLAN TRIENNAL DE LA COMMISSION

2016-2017	2017-2018	2018-2019
OBJECTIF DE PERCÉE N° 1 Créer des expériences distinctives dans la capitale		
SITE ARCHÉOLOGIQUE CARTIER-ROBERVAL		
– Démarrer le programme de la seconde phase de recherches archéologiques	– Poursuivre le programme de la seconde phase de recherches archéologiques – Mettre en œuvre la programmation des célébrations du 475^e anniversaire de la venue de Roberval au cap Rouge	– Poursuivre le programme de la seconde phase de recherches archéologiques – Élaborer l'exposition permanente avec les Musées de la civilisation
BUDGET : 2 339 400 \$	BUDGET : 2 826 400 \$	BUDGET : 2 956 100 \$
NOUVELLES-CASERNES		
Phase 1 – Entreprendre la planification et les travaux de consolidation de la structure et de la maçonnerie	Phase 1 – Poursuivre les travaux de consolidation de la structure et de la maçonnerie	
BUDGET : 4 649 400 \$	BUDGET : 3 697 400 \$	
Phase 2 – Entreprendre la planification des travaux de consolidation de la structure et de la maçonnerie	Phase 2 – Poursuivre les travaux de la phase 2	Phase 2 – Poursuivre les travaux de la phase 2
BUDGET : 360 000 \$	BUDGET : 3 839 100 \$	BUDGET : 6 169 900 \$
– Favoriser la mise en valeur du site par l'accueil de grands événements, la visite du bâtiment et des conférences – Finaliser le développement de la vision pour la réhabilitation du site	– Amorcer les démarches visant à concrétiser la vision développée	– Poursuivre les démarches visant à concrétiser la vision développée
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
PROGRAMME DE COMMÉMORATION		
– Réaliser un panneau d'interprétation à Saint-Jean-sur-Richelieu pour le monument au premier ministre Félix-Gabriel Marchand – Réaménager le lieu d'accueil du monument Guillaume-Couture à Lévis – Développer un axe de commémoration sportive – Élargir le rôle-conseil du comité consultatif sur la commémoration et la mise en valeur du patrimoine – Participer, avec la Ville de Québec, à la réalisation d'une plaque commémorant la mémoire de Simon-Napoléon Parent, sur sa résidence de la rue Saint-Vallier	– Installer le monument hommage au 40^e anniversaire de la Superfrancofête – Installer le monument Georges-Émile-Lapalme – Participer à des projets commémoratifs avec divers partenaires – Réaliser des plaques commémoratives	– Participer à des projets commémoratifs avec divers partenaires – Réaliser des plaques commémoratives
BUDGET : 205 500 \$	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
– Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes de la capitale : Georges-Émile Tanguay et David Ouellet	– Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes de la capitale : François-Xavier Berlinguet et Joseph Ferdinand Peachy	– Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes de la capitale
BUDGET : 3 500 \$	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER

2016-2017	2017-2018	2018-2019
OBJECTIF DE PERCÉE N° 1 Créer des expériences distinctives dans la capitale (suite)		

PROGRAMME DE COMMÉMORATION (suite)

– Poursuivre le programme d’entretien et de mise en valeur des lieux de sépulture des premiers ministres en effectuant les travaux de restauration – Amorcer les discussions pour le renouvellement de l’entente de partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications	– Compléter le programme de mise en valeur par l’installation d’un élément signal à proximité des lieux de sépulture	– Assurer la surveillance des lieux de sépulture des premiers ministres du Québec
BUDGET : 173 750 \$	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
– Mettre en place un fonds d’entretien des monuments et œuvres d’art	– Poursuivre l’entretien des monuments et œuvres d’art	– Poursuivre l’entretien des monuments et œuvres d’art
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER

PROGRAMME DÉCOUVRIR LA CAPITALE NATIONALE

– Mettre en œuvre les conclusions de l’évaluation faite en 2015-2016	– Évaluer les actions mises en œuvre afin de renouveler le programme	– Poursuivre le renouvellement des circuits et la recherche de partenaires
BUDGET : 56 455 \$	BUDGET : 47 000 \$	BUDGET : À DÉTERMINER

OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE

– Finaliser le renouvellement de l’exposition – Poursuivre les opérations et le développement	– Poursuivre les opérations et le développement	– Poursuivre les opérations et le développement
BUDGET : 237 300 \$	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER

PROGRAMME DE RÉALISATION DE FRESQUES

– Restaurer la <i>Fresque du Petit-Champlain</i>	– Poursuivre le programme d’entretien des fresques	– Poursuivre le programme d’entretien des fresques
BUDGET : 10 000 \$	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER

MISES EN LUMIÈRE

Plan lumière		
– Mettre en place un fonds d’entretien des mises en lumière	– Mettre en place un fonds d’entretien des mises en lumière	– Mettre en place un fonds d’entretien des mises en lumière
BUDGET : 5 000 \$	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER

ENSEMBLES URBAINS, PLACES PUBLIQUES ET ESPACES VERTS

Domaine Cataract		
– Réaliser le portail de l’entrée principale du domaine		
BUDGET : 27 000 \$		
– Réaliser le projet de reboisement du secteur nord du stationnement		
BUDGET : À DÉTERMINER		
– Poursuivre le développement de l’offre de services – Évaluer le potentiel d’utilisation commerciale des anciennes serres	– Élaborer un plan d’exploitation des anciennes serres	
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	

2016-2017	2017-2018	2018-2019
OBJECTIF DE PERCÉE N° 1 Créer des expériences distinctives dans la capitale (suite)		
ENSEMBLES URBAINS, PLACES PUBLIQUES ET ESPACES VERTS (suite)		
Centre d'interprétation des grands domaines de Sillery au domaine Catarqui		
– Finaliser les travaux de mise aux normes du bâtiment, implanter l'exposition et inaugurer le nouveau centre d'interprétation	– Poursuivre l'exploitation	– Poursuivre l'exploitation
BUDGET : 145 000 \$	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
Parc du Bois-de-Coulonge		
– Poursuivre et finaliser la révision du plan directeur	– Réaliser la conception du renouvellement du circuit d'interprétation	– Réaliser la phase 1 d'implantation du nouveau circuit d'interprétation
– Poursuivre le développement du projet de forêt nourricière	– Poursuivre le développement du projet de forêt nourricière	– Poursuivre le développement du projet de forêt nourricière
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
– Poursuivre l'animation événementielle de la maison du fermier	– Poursuivre l'animation événementielle de la maison du fermier	– Poursuivre l'animation événementielle de la maison du fermier
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
Parc des Moulins		
– Réaliser le montage financier du projet de la renaturalisation de la rivière du Berger, secteur bassin, selon les nouvelles orientations du projet, soit la réfection des infrastructures du bassin	– Réaliser les travaux de la phase 1 (réfection des infrastructures des barrages)	– Réaliser les travaux de la phase 2 (réfection des murets)
– Planifier les travaux et élaborer les plans et devis pour la phase 1 (réfection des infrastructures des barrages)	– Élaborer les plans et devis pour la phase 2 (réfection des murets)	– Planifier les travaux de végétalisation
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
– Élaborer un projet de parc dans le secteur ouest de l'ancien jardin zoologique	– Terminer les plans et devis de la phase 2 (centre du site) et entreprendre la réalisation des travaux	– Poursuivre la réalisation des travaux de la phase 2
– Réaliser la phase 1 (revitalisation des sentiers du boisé)		
– Entreprendre la réalisation des plans et devis de la phase 2 (centre du site)		
BUDGET : 500 000 \$	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
Parc du Cavalier-du-Moulin		
– À la suite de la confirmation de la participation de la Ville de Québec, réaliser le montage financier du projet pour réaménager le passage de la Garde	– Réaliser la planification des travaux du passage de la Garde	– Réaliser le projet conjointement avec la Ville de Québec
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
Interventions en arboriculture dans les parcs et espaces verts		
– Poursuivre la mise à jour de l'inventaire et la géolocalisation des arbres du parc du Bois-de-Coulonge	– Finaliser la mise à jour de l'inventaire et la géolocalisation des arbres du parc du Bois-de-Coulonge	– Entreprendre la mise à jour de l'inventaire et effectuer la géolocalisation des arbres du domaine Catarqui
	– Entreprendre l'inventaire des arbres des parcs de la colline Parlementaire	
BUDGET : 10 000 \$	BUDGET : 10 000 \$	BUDGET : 10 000 \$
– Déployer le plan quinquennal d'interventions en arboriculture	– Déployer le plan quinquennal d'interventions en arboriculture	– Déployer le plan quinquennal d'interventions en arboriculture

2016-2017	2017-2018	2018-2019
OBJECTIF DE PERCÉE N° 1 Créer des expériences distinctives dans la capitale (suite)		

ENSEMBLES URBAINS, PLACES PUBLIQUES ET ESPACES VERTS (suite)

Augmentation de l'offre de services dans les parcs		
– Développer de nouvelles activités et de nouveaux produits familiaux dans les parcs de la Commission	– Poursuivre l'implantation dans un des parcs et espaces verts de la Commission	– Poursuivre l'implantation dans un des parcs et espaces verts de la Commission
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER

OBJECTIF DE PERCÉE N° 2

FAIRE DU LITTORAL DU SAINT-LAURENT UN LIEU D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉ

LITTORAL

Station du Foulon		
– Mettre en place le bureau de projet – Préparer un mémoire et le dossier d'affaires – Réaliser les plans et devis – Réaliser une étude de retombées économiques	– Procéder aux appels d'offres – Entreprendre les travaux préparatoires – Conclure l'ensemble des ententes nécessaires au projet – Développer la mise en valeur et l'interprétation de la station du Foulon	– Poursuivre les travaux
BUDGET : 3 283 000 \$	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER



Perspective de la station du Foulon
 © Daoust Lestage, Williams Asselin Ackaoui

2016-2017	2017-2018	2018-2019
OBJECTIF DE PERCÉE N° 2 FAIRE DU LITTORAL DU SAINT-LAURENT UN LIEU D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉ (suite)		

LITTORAL (suite)

Littoral est		
– Réaliser le montage financier par phases du projet – Conclure des ententes pour les phases de réalisation avec les partenaires	– Planifier une première phase de réalisation du projet	
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	

Sentier des Grèves – Secteur Champlain

– Parachever les travaux d'aménagement du boulevard		
BUDGET : 385 500 \$		
– Implanter les derniers éléments d'interprétation entre le quai des Cageux et les ponts		
BUDGET : À DÉTERMINER		

Place des Canotiers

– Accompagner la Société québécoise des infrastructures dans la réalisation du projet – Planifier l'ouverture et l'exploitation de la place des Canotiers – Élaborer le concept d'interprétation à la place des Canotiers	– Terminer le transfert de propriété en faveur de la Commission – Implanter un programme d'animation à la place des Canotiers mettant en valeur le 475^e anniversaire de la première colonie française d'Amérique – Implanter l'accès Internet sans fil à la place des Canotiers – Implanter le programme d'interprétation <i>in situ</i>	– Implanter le volet numérique du programme d'interprétation
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER

Sentier de la Capitale (tronçon entre le domaine Catarqui et le parc du Bois-de-Coulonge)

– Concevoir un plan d'action en collaboration avec la Ville de Québec	– Mettre en œuvre le plan d'action – Collaborer au développement de concepts par section	
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	

Belvédères – Paysages en dialogue

– Réaliser un concept global de localisation	– Réaliser le montage financier du projet par phases en collaboration avec les municipalités concernées, selon les opportunités	– Planifier la réalisation d'une première phase des belvédères
BUDGET : 10 000 \$	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER

2016-2017	2017-2018	2018-2019
OBJECTIF DE PERCÉE N° 3 ÊTRE RECONNUE PAR LES QUÉBÉCOIS COMME L'ORGANISME QUI LEUR OFFRE UNE CAPITALE MÉMORABLE ET INSPIRANTE		

SÉRIE DE CONFÉRENCES-SPECTACLES *LES TRÉSORS DE LA CAPITALE*

– Renouveler le partenariat avec les Musées de la civilisation de Québec – Présenter la troisième saison de la série – Développer un spectacle hors série pour la clientèle familiale	– Présenter la quatrième saison de la série – Poursuivre le développement de hors séries thématiques	– Présenter la cinquième saison de la série – Poursuivre le développement de hors séries thématiques
BUDGET : 125 000 \$	BUDGET : 125 000 \$	BUDGET : 125 000 \$

PROGRAMME D'ÉDITION

– Évaluer des projets d'édition – Développer un projet de livre sur Jean Béliveau et les As de Québec – Amorcer la réflexion du projet de livre sur les premiers ministres	– Publier un livre sur Jean Béliveau et les As de Québec – Développer le projet de livre sur les premiers ministres	– Publier un livre sur les premiers ministres
BUDGET : 50 000 \$	BUDGET : 50 000 \$	BUDGET : 50 000 \$

Charte lumière

– Poursuivre l'élaboration de la Charte lumière de la capitale	– Poursuivre le processus de consultation et susciter l'adhésion des partenaires à la Charte lumière	
BUDGET : 5 000 \$	BUDGET : À DÉTERMINER	

Politique d'aménagement

– Finaliser et diffuser la politique d'aménagement auprès des partenaires		
BUDGET : 8 000 \$		



MAINTENIR L'ACTIF DANS LES PARCS ET ESPACES VERTS

La capitale nationale du Québec regorge de sites patrimoniaux d'exception, de boisés verdoyants et d'espaces verts emblématiques. La Commission, en plus de veiller à l'embellissement et à la promotion de la capitale, doit s'assurer de maintenir la très grande qualité de ses nombreux parcs et espaces verts.



Parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier

TABLEAU 5
ACTIF FONCIER TOTAL

PROPRIÉTÉ	SUPERFICIE
Place de l'Assemblée-Nationale	1,88 hectare
Chantier archéologique Cartier-Roberval	1,09 hectare
Parc du Bois-de-Coulonge	24,1 hectares
Parc de la Francophonie	0,53 hectare
Parc de l'Amérique-Française	0,79 hectare
Parc du Cavalier-du-Moulin	0,13 hectare
Parc de l'Amérique-Latine	1,12 hectare
Parc des Moulins (incluant les boisés attenants)	29,3 hectares
Boisé des Compagnons-de-Cartier	12,5 hectares
Domaine de Maizerets	25,3 hectares
Domaine Catarqui	9,7 hectares
Boisé de Marly*	15,6 hectares
Promenade Samuel-De Champlain (incluant le corridor du Littoral et le boisé de Tequenonday)	46,73 hectares
Cimetière de l'Hôpital-Général de Québec*	0,35 hectare
Terrains limitrophes au Parc Aquarium du Québec	5,6 hectares
TOTAL DES ACTIFS FONCIERS	174,72 HECTARES

* La Commission n'est pas propriétaire de ces sites, mais elle est responsable de leur entretien.

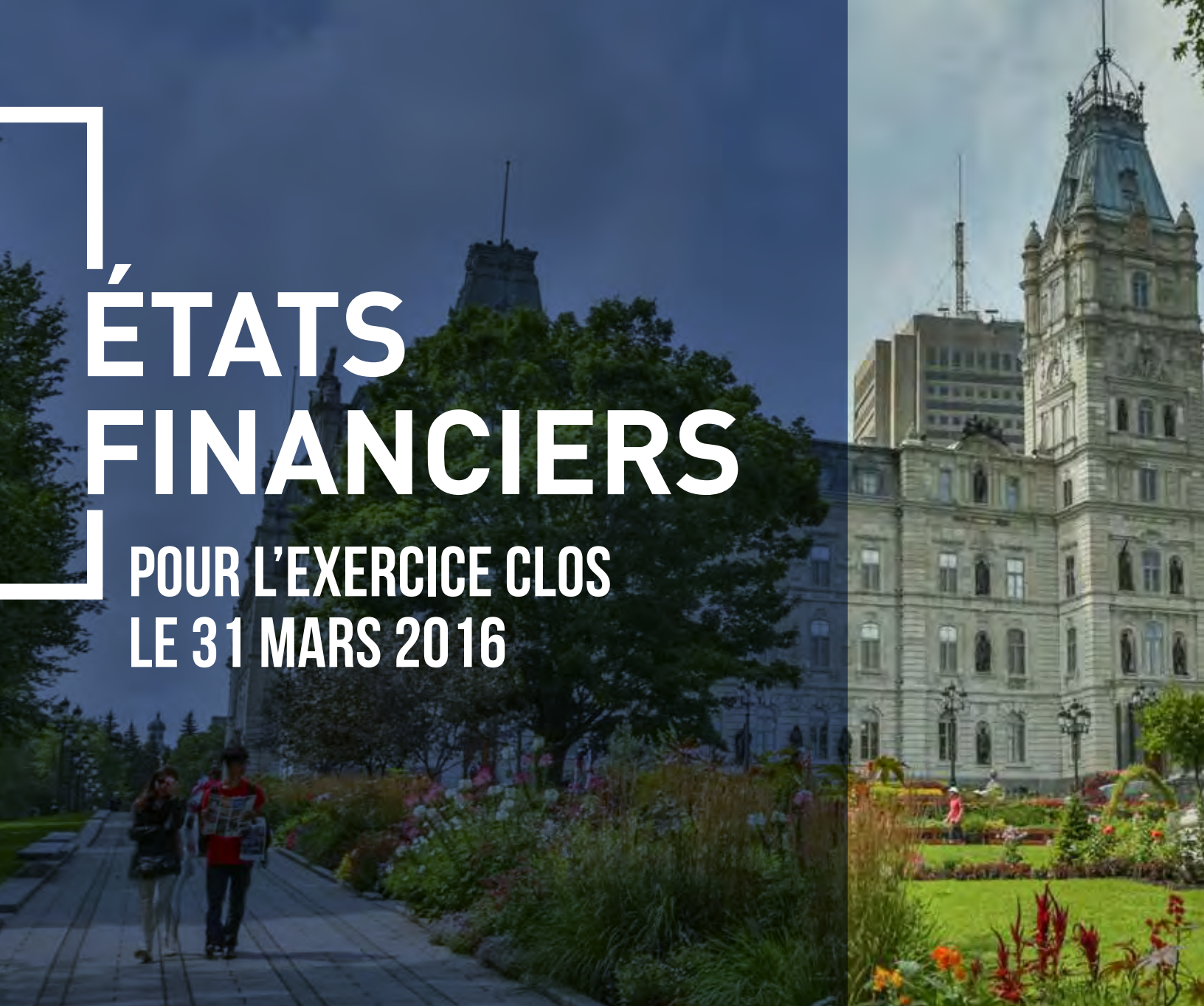
Les sommes consenties à la Commission permettent de mettre à niveau ses bâtiments et infrastructures, pour ainsi offrir à la population des lieux et des équipements dignes d'une capitale nationale. Le tableau suivant présente les interventions que la Commission entend réaliser à ce chapitre au cours des trois prochaines années.

TABLEAU 6

PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'ACTIF

PROJETS	2016-2017	2017-2018	2018-2019
PARC DU BOIS-DE-COULONGE			
Écuries			
Mise aux normes complète du bâtiment	553 000 \$	425 500 \$	- \$
Réfection de la desserte sanitaire	8 100 \$	- \$	- \$
Caveau à légumes			
Réfection de la toiture en bardeaux de cèdre	96 900 \$	- \$	- \$
Mise aux normes sanitaire	- \$	30 000 \$	- \$
Maison du fermier et grange attenante			
Réparation du parement de bois extérieur	- \$	55 000 \$	- \$
Poulailler			
Réfection de la toiture en bardeaux de cèdre et des murs	53 500 \$	- \$	- \$
Cabane à sucre			
Réfection des fenêtres et des parements	7 300 \$	- \$	- \$
Infrastructures			
Réfection du mur de pierres à l'entrée	18 900 \$	80 500 \$	- \$
Reconstruction du mur de l'ancien potager	360 400 \$	- \$	- \$
Remplacement des lampadaires du parc	403 600 \$	409 800 \$	- \$
Restauration des clôtures	75 000 \$	172 100 \$	172 100 \$
Réfection du belvédère	117 800 \$	- \$	- \$
PARC DES MOULINS			
Mise aux normes des maisons	32 500 \$	500 000 \$	780 400 \$
Infrastructures			
Réfection de la maçonnerie du muret (avenue du Zoo)	- \$	146 000 \$	- \$
Réfection des infrastructures routières	- \$	- \$	150 000 \$
Stabilisation et mise en valeur du moulin Douville	15 000 \$	- \$	25 500 \$
Réfection des infrastructures du bassin	25 000 \$	225 000 \$	600 000 \$
Réfection des infrastructures des ponts	- \$	88 200 \$	100 000 \$
PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN			
Restauration de la maçonnerie du mur (enceinte et chaperon)	- \$	72 000 \$	- \$

PROJETS	2016-2017	2017-2018	2018-2019
PLACE DE L'ASSEMBLÉE-NATIONALE			
Mise aux normes du dispositif d'éclairage de la coulée verte	108 000 \$	99 800 \$	- \$
PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN - PHASE 1			
Stabilisateurs des fûts d'éclairage	32 500 \$	- \$	- \$
DOMAINE CATARAQUI			
Restauration de la dalle du jardin d'hiver	72 500 \$	57 500 \$	- \$
Poulailler (futur centre d'interprétation)			
Mise à niveau et protection incendie	211 500 \$	- \$	- \$
Réfection de la toiture	178 500 \$	- \$	- \$
Serres viticole et horticole			
Sécurisation de la structure des installations	- \$	93 600 \$	572 000 \$
Infrastructures			
Réfection des infrastructures routières	5 000 \$	- \$	- \$
INFRASTRUCTURES			
Réfection des structures et ouvrages d'art	81 000 \$	120 000 \$	- \$
TOTAUX	2 456 000 \$	2 600 000 \$	2 400 000 \$



RAPPORT DE LA DIRECTION	74
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	75
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats et de l'excédent cumulé	77
État de la situation financière	78
État de la variation de la dette nette	79
État des flux de trésorerie	80
Notes complémentaires aux états financiers	81 À 93



Place de l'Assemblée-Nationale
© CCNQ, Alexandre Zacharie

RAPPORT

DE LA DIRECTION

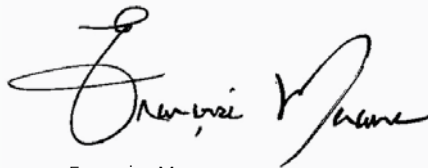
Les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

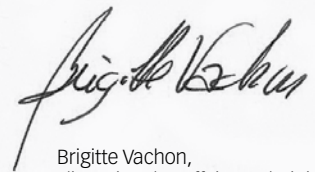
La Commission reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Commission selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Françoise Mercure,
présidente et directrice générale



Brigitte Vachon,
directrice des affaires administratives

Québec, le 16 juin 2016

RAPPORT

DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Commission de la capitale nationale du Québec n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2016 et 2015, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et projets financés ou devant être financés par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Commission de la capitale nationale du Québec a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation m'a aussi conduit à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics* ou

municipaux et certains autres transferts (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Commission de la capitale nationale du Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants sont nécessaires afin que les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) En dollars	
	2016	2015
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	57 954 497	63 250 940
Dette nette	(57 954 497)	(63 250 940)
Excédent cumulé	57 954 497	63 250 940
État des résultats et de l'excédent cumulé		
Subventions du gouvernement du Québec	(5 296 443)	(5 075 506)
Excédent annuel	(5 296 443)	(5 075 506)

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2016 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

 *Guylaine Leclerc* FCPA Auditrice, FCA

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Québec, le 16 juin 2016

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016**

	2016		2015
	Budget	Réel	Réel
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	16 361 151 \$	16 312 611 \$	17 492 405 \$
Contributions des partenaires (note 4)	476 080	408 438	514 318
Intérêts	107 500	189 820	135 060
Billetterie et activités éducatives	347 800	388 293	355 767
Locations	436 000	508 088	590 770
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	—	217 000	—
Autres	125 000	184 931	330 628
	17 853 531	18 209 181	19 418 948
CHARGES			
Aide financière (note 5)	177 600	177 512	110 015
Traitements et avantages sociaux	4 245 100	4 293 343	4 240 412
Taxes foncières et scolaires	1 695 000	1 733 011	1 595 277
Services professionnels et administratifs	854 336	851 661	1 083 573
Transport et communications	352 844	271 882	314 986
Entretien et réparations	1 329 000	1 187 287	1 235 255
Fournitures et approvisionnements	655 920	630 017	539 348
Loyers	545 000	527 294	547 976
Amortissement des immobilisations corporelles	5 250 000	5 108 875	5 140 395
Frais financiers (note 6)	2 618 794	2 490 992	2 774 428
	17 723 594	17 271 874	17 581 665
EXCÉDENT ANNUEL	129 937	937 307	1 837 283
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	35 186 649	35 186 649	33 349 366
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 7)	35 316 586 \$	36 123 956 \$	35 186 649 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

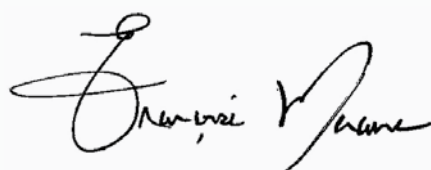
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2016

	2016	2015
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	10 964 329 \$	12 674 689 \$
Placements (note 8)	3 225 000	2 500 000
Créances et intérêts à recevoir (note 9)	437 820	1 285 594
Contributions à recevoir (note 10)	313 000	350 324
	14 940 149	16 810 607
PASSIFS		
Fournisseurs et autres charges à payer (note 11)	7 382 553	7 186 926
Revenus reportés (note 12)	33 025	52 060
Contributions reportées (note 13)	599 021	755 596
Dette à long terme (note 14)	60 265 859	65 684 477
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 15)	612 500	662 500
	68 892 958	74 341 559
DETTE NETTE	(53 952 809)	(57 530 952)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	554 383	398 849
Immobilisations corporelles (note 17)	89 522 382	92 318 752
	90 076 765	92 717 601
EXCÉDENT CUMULÉ (note 7)	36 123 956 \$	35 186 649 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 20)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Françoise Mercure,
présidente et directrice générale



Christian Goulet,
président du comité de vérification

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	2016		2015
	Budget	Réel	Réel
EXCÉDENT ANNUEL	129 937 \$	937 307 \$	1 837 283 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 720 500)	(2 134 282)	(2 223 240)
Amortissement des immobilisations corporelles	5 250 000	5 108 875	5 140 395
Intérêts capitalisés aux immobilisations corporelles	(188 341)	(178 223)	(173 688)
	(658 841)	2 796 370	2 743 467
Acquisition de charges payées d'avance	–	(1 844 486)	(1 530 212)
Utilisation de charges payées d'avance	–	1 688 952	1 564 295
	–	(155 534)	34 083
[AUGMENTATION] DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	(528 904)	3 578 143	4 614 833
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(57 530 952)	(57 530 952)	(62 145 785)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(58 059 856) \$	(53 952 809) \$	(57 530 952) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	2016	2015
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	937 307 \$	1 837 283 \$
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(217 000)	–
	720 307	1 837 283
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 108 875	5 140 395
Virement des contributions reportées	(143 063)	(112 131)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(50 000)	(50 000)
	4 915 812	4 978 264
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement		
Créances et intérêts à recevoir	847 774	(525 975)
Contributions à recevoir	37 324	963 931
Fournisseurs et autres charges à payer	(260 833)	4 048 757
Revenus reportés	(19 035)	11 427
Contributions reportées	(13 512)	(141 500)
Charges payées d'avance	(155 534)	34 083
	436 184	4 390 723
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	6 072 303	11 206 270
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 856 045)	(2 539 660)
Produit de disposition des immobilisations corporelles	217 000	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 639 045)	(2 539 660)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisitions de placements	(3 225 000)	(2 500 000)
Encaissement de placements	2 500 000	–
Flux de trésorerie liés aux activités de placements	(725 000)	(2 500 000)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Nouvelle dette à long terme	1 695 200	1 840 500
Remboursement de la dette à long terme	(7 113 818)	(6 742 727)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(5 418 618)	(4 902 227)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	(1 710 360)	1 264 383
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	12 674 689	11 410 306
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	10 964 329 \$	12 674 689 \$

Des immobilisations corporelles d'un montant de 596 902 \$ (2015 : 140 442 \$) sont incluses dans les fournisseurs et autres charges à payer.

Information additionnelle reliée aux activités de fonctionnement :

Intérêts encaissés	163 860	132 395
Intérêts versés	2 662 981	2 881 771

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET OBJET

La Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission), personne morale instituée en vertu de la Loi sur la Commission de la capitale nationale (RLRQ, chapitre C-33.1) a pour objet de :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements majeurs qui caractérisent une capitale;
- établir des places, des parcs et jardins, des promenades, des monuments et œuvres d'art;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et jardins, de promenades et voies publiques de même que de sites, ouvrages, monuments et biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale;
- contribuer à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale;
- veiller à l'entretien et à la mise en valeur des lieux de sépulture des premiers ministres du Québec que ces lieux soient ou non situés sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec;
- exceptionnellement, avec l'autorisation du gouvernement et lorsque des circonstances particulières le justifient, elle peut aménager des sites, monuments et biens historiques contribuant au rayonnement de la capitale à l'extérieur du territoire de la communauté métropolitaine de Québec.

La Commission conseille le gouvernement sur :

- la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;
- la construction, la conservation, l'aménagement et le développement sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental;
- l'aménagement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales et les conditions d'une présence internationale;
- l'aménagement et le développement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec ainsi que de celui des municipalités locales et des municipalités régionales de comté qui en font partie.

La Commission conseille également l'Assemblée nationale sur la construction, la conservation et l'aménagement de ses immeubles.

En vertu de l'article 984 de la Loi sur les impôts du Québec et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, la Commission n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Commission utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers de la Commission par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers sont constitués de la trésorerie, de placements, des créances et intérêts à recevoir (à l'exception des taxes à la consommation) et des contributions à recevoir alors que les passifs financiers sont constitués des fournisseurs et autres charges à payer (à l'exception des avantages sociaux) ainsi que des dettes à long terme.

REVENUS

Comptabilisation des revenus

Les subventions et les contributions qui représentent des paiements de transfert sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont autorisées et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les paiements de transfert sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Un paiement de transfert est comptabilisé à titre de subvention ou de contribution reportée lorsqu'il est assorti de stipulations qui créent l'obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif au transfert est comptabilisé à l'état des résultats à mesure que le passif est réglé.

Les contributions, qui ne représentent pas des paiements de transfert et qui sont grevées d'affectation d'origine externe, sont reportées et constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Les revenus d'intérêts, les revenus de billetterie et activités éducatives, les revenus de locations et les autres revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils en découlent. Ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

CHARGES

Aide financière

L'aide financière est comptabilisée aux charges lorsque surviennent les faits qui lui donnent lieu, dans la mesure où elle a été autorisée et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie se compose des soldes en banque.

PASSIFS

Revenus reportés

Les sommes provenant des locations et des activités éducatives sont reportées et constatées comme revenus dans l'exercice où les services sont rendus.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés. Ils sont virés aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementales étant donné que la Commission ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les congés accumulés seront pris ou versés dans l'exercice suivant.

31 MARS 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

PASSIFS (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Dans le cas de l'aménagement en cours de réalisation, le coût inclut les intérêts sur la dette à long terme durant la période de réalisation. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	MÉTHODE	TAUX
Bâtiments	Linéaire	5 %
Équipement informatique	Linéaire	33 1/3 %
Équipement et mobilier de bureau	Solde dégressif	10 et 20 %
Mobilier urbain	Linéaire	10 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Matériel roulant	Linéaire	33 1/3 %
Aménagement dans les parcs	Linéaire	5 et 20 %
Aménagement d'une promenade	Linéaire	5 %

L'aménagement en cours de réalisation et les terrains ne sont pas amortis.

Les œuvres d'art, comprenant surtout des sculptures et des monuments, sont passées aux charges dans l'exercice où elles sont obtenues.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition. Dans le cas où il n'est pas possible de faire une estimation de la juste valeur, l'immobilisation corporelle est comptabilisée pour une valeur symbolique.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2016	2015
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
Remboursement du capital et des intérêts sur la dette à long terme	8 461 800 \$	9 232 300 \$
Fonctionnement	7 733 900	8 042 800
Ministère de la Culture et des Communications		
Remboursement du capital et des intérêts sur la dette à long terme	116 911	217 305
	16 312 611 \$	17 492 405 \$

31 MARS 2016

4. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

	2016	2015
Ministère de la Culture et des Communications	157 349 \$	21 380 \$
Banque Nationale du Canada	100 000	100 000
La Capitale assureur de l'administration publique inc.	37 085	—
Musée de la civilisation de Québec	25 000	20 833
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	15 000	15 000
Ville de Québec	8 564	183 987
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	8 564	54 729
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	5 490	14 356
Assemblée Nationale	—	26 285
Société du Grand Théâtre de Québec	—	3 703
Autres	1 386	24 045
	358 438	464 318
Virement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 15)	50 000	50 000
	408 438 \$	514 318 \$

5. AIDE FINANCIÈRE

	2016	2015
Établissements scolaires québécois	65 240 \$	64 100 \$
Autres	112 272	45 915
	177 512 \$	110 015 \$

6. FRAIS FINANCIERS

	2016	2015
Intérêts sur la dette à long terme	2 482 569 \$	2 767 950 \$
Autres intérêts	8 423	6 478
	2 490 992 \$	2 774 428 \$

31 MARS 2016

7. EXCÉDENT CUMULÉ

	Opérations courantes	Investis en immobilisations corporelles	Réserve ⁽¹⁾	Fonds pour la mise en valeur de la capitale ⁽²⁾	2016	2015
SOLDE AU DÉBUT	– \$	32 111 188 \$	1 703 508 \$	1 371 953 \$	35 186 649 \$	33 349 366 \$
VARIATION DE L'EXERCICE						
Excédent annuel	7 425 208	(5 108 875)	(1 260 472)	(118 554)	937 307	1 837 283
Investissements en immobilisations corporelles	(7 031 576)	7 121 128	–	(89 552)	–	–
	393 632	34 123 441	443 036	1 163 847	36 123 956	35 186 649
Virement de l'excédent ⁽²⁾	(393 632)	–	–	393 632	–	–
SOLDE À LA FIN	– \$	34 123 441 \$	443 036 \$	1 557 479 \$	36 123 956 \$	35 186 649 \$

1 La réserve est constituée d'un montant de 443 036 \$ qui servira pour le remboursement du service de dettes (2015 : 1 703 508 \$).

2 En vertu de l'article 22 de sa loi constitutive, les sommes reçues par la Commission doivent être affectées au paiement de ses obligations et le solde doit être versé dans le Fonds pour la mise en valeur de la capitale dont l'utilisation a été autorisée par le gouvernement.

8. PLACEMENTS

	2016	2015
Certificats de placement garanti :		
1,50 %, échéant le 6 septembre 2016	1 725 000 \$	– \$
1,25 %, échéant le 6 septembre 2016	600 000	–
1,35 %, échéant le 6 septembre 2016	600 000	–
1,90 %, échéant le 6 septembre 2016	100 000	–
2,00 %, échéant le 6 septembre 2016	200 000	–
1,35 %, échu au cours de l'exercice	–	2 500 000
	3 225 000 \$	2 500 000 \$

Un montant de 3 228 642 \$, constitué d'un solde de banque de 3 642 \$ provenant de la trésorerie et de 3 225 000 \$ de placements, est réservé pour le projet de la promenade Samuel-De Champlain (2015 : 2 855 574 \$).

9. CRÉANCES ET INTÉRÊTS À RECEVOIR

	2016	2015
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports*	165 265 \$	165 265 \$
Taxe de vente du Québec*	58 342	91 115
Taxe sur les produits et services	30 122	45 859
Commission scolaire de la capitale*	944	51 739
Intérêts	40 261	14 301
Ville de Québec	–	729 371
Autres	142 886	187 944
	437 820 \$	1 285 594 \$

* Au 31 mars 2016, un montant total de 224 551 \$ représente des créances provenant d'entités sous contrôle commun (2015 : 308 119 \$). Ces créances sont encaissables aux mêmes conditions que les créances non apparentées.

31 MARS 2016

10. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2016	2015
Banque Nationale du Canada	200 000 \$	300 000 \$
Ministère de la Culture et des Communications*	75 000	–
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*	15 000	15 000
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	9 670	6 480
Musée de la civilisation de Québec*	830	832
Assemblée Nationale*	–	6 898
Ville de Québec	–	5 000
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie*	–	3 614
Autres	12 500	12 500
	313 000 \$	350 324 \$

* Au 31 mars 2016, un montant total de 90 830 \$ représente des contributions à recevoir provenant d'entités sous contrôle commun (2015 : 26 344 \$).

11. FOURNISSEURS ET AUTRES CHARGES À PAYER

	2016	2015
Fournisseurs*	6 082 095 \$	5 732 737 \$
Traitements	87 663	159 006
Avantages sociaux	130 620	142 983
Congés de maladie à payer (note 16)	55 875	53 986
Vacances à payer (note 16)	340 950	346 064
Intérêts à payer sur la dette à long terme*	685 350	752 150
	7 382 553 \$	7 186 926 \$

* Au 31 mars 2016, un montant total de 1 090 434 \$ représente des montants à verser à des entités sous contrôle commun (2015 : 801 802 \$).

12. REVENUS REPORTÉS

	2016	2015
Locations	22 853 \$	31 519 \$
Activités éducatives	10 172	20 541
	33 025 \$	52 060 \$

13. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées se rapportent aux contributions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2016	2015
Solde au début	755 596 \$	1 009 227 \$
Contributions reçues au cours de l'exercice	159 988	58 703
	915 584	1 067 930
Contributions comptabilisées à titre de revenus de l'exercice	(316 563)	(312 334)
Solde à la fin	599 021 \$	755 596 \$

Au 31 mars 2016, un montant total de 123 190 \$ représente des contributions reportées provenant d'entités sous contrôle commun (2015 : 214 104 \$).

31 MARS 2016

14. DETTE À LONG TERME

	2016	2015
EMPRUNTS SUR BILLET DU FONDS DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :		
- Garantis par le gouvernement du Québec :		
4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 101 003 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020	1 006 066 \$	1 206 492 \$
4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 52 489 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020	522 828	626 984
4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 67 685 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020	674 194	808 505
3,15 %, remboursable par versements semestriels en capital de 102 235 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2022	1 423 683	1 626 064
4,75 %, remboursable par versements semestriels en capital de 81 866 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2016	163 551	326 834
5,78 %, remboursable par versements semestriels en capital de 318 623 \$, échéant le 16 janvier 2018	1 272 381	1 907 373
4,91 %, remboursable par versements semestriels en capital de 415 827 \$, échéant le 31 mars 2026	8 276 874	9 101 177
4,72 %, remboursable par versements semestriels en capital de 641 122 \$, échéant le 1 ^{er} juin 2025	12 120 109	13 390 162
5,17 %, remboursable par versements semestriels en capital de 747 050 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2025	14 860 598	16 339 992
4,56 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 395 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2018	493 378	657 315
1,21 %, remboursable par versements semestriels en capital de 75 604 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2018	452 187	602 282
4,02 %, remboursable par versements semestriels en capital de 159 251 \$ et un versement final de 2 229 513 \$ le 1 ^{er} juin 2018	2 860 011	3 175 511
4,01 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 396 \$ et un versement final de 906 361 \$ le 1 ^{er} décembre 2020	1 640 910	1 803 878
4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 60 422 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020	601 856	721 756
1,92 %, remboursable par versements semestriels en capital de 100 452 \$ et un versement final de 1 104 973 \$ le 1 ^{er} décembre 2017	1 403 110	1 602 048
1,91 %, remboursable par versements semestriels en capital de 100 452 \$ et un versement final de 2 109 493 \$ le 1 ^{er} décembre 2017	2 405 547	2 603 545
3,64 %, remboursable par versements semestriels en capital de 123 413 \$ et un versement final de 2 221 439 \$ le 1 ^{er} juin 2025	4 412 972	4 655 901
1,63 %, remboursable par versements semestriels en capital de 18 349 \$ et un versement final de 495 416 \$ le 1 ^{er} décembre 2021	694 204	730 500
1,24 %, remboursable par versements semestriels en capital de 13 274 \$ et un versement final de 278 749 \$ le 1 ^{er} décembre 2019	370 236	396 500
1,25 %, remboursable par versements semestriels en capital de 36 407 \$ et un versement final de 400 472 \$ le 1 ^{er} décembre 2019	652 756	725 000
1,14 %, remboursable par versements semestriels en capital de 140 534 \$ et un versement final de 421 602 \$ le 1 ^{er} décembre 2018	1 120 405	1 400 000
3,15 %, remboursable par versements semestriels en capital de 43 551 \$ et un versement final de 783 920 \$ le 1 ^{er} décembre 2017	912 803	998 926
Solde reporté à la page suivante	58 340 659 \$	65 406 745 \$

31 MARS 2016

14. DETTE À LONG TERME (suite)

	2016	2015
Solde reporté de la page précédente	58 340 659 \$	65 406 745 \$
Billet à court terme, 0,94 %, en attente de financement à long terme au cours de l'exercice 2017 (2015 : 1,05 %)	1 925 200	230 000
3,23 %, échu au cours de l'exercice	—	47 732
	60 265 859 \$	65 684 477 \$

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2017	9 053 814 \$
2018	10 719 000 \$
2019	8 030 993 \$
2020	5 552 886 \$
2021	5 647 950 \$
2022 et plus	21 530 317 \$

15. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent des contributions des partenaires. Les apports se détaillent comme suit :

	2016	2015
Solde au début	662 500 \$	712 500 \$
Virement des apports reportés	(50 000)	(50 000)
Solde à la fin	612 500 \$	662 500 \$

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de la Commission participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2016, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,5 % à 11,12 % de la masse salariale admissible et celui du RRPE est demeuré à 14,38 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi RRPE de 5,73 % au 1^{er} janvier 2016 (5,73 % au 1^{er} janvier 2015) de la masse salariale admissible qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi la Commission doit verser un montant supplémentaire correspondant à 11,46 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2016 ainsi que pour l'année 2015.

Les cotisations de la Commission, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 360 972 \$ (2015 : 349 832 \$). Les obligations de la Commission envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

31 MARS 2016

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2016		2015	
	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie	Vacances
Solde au début	53 986 \$	346 064 \$	53 643 \$	368 364 \$
Charge de l'exercice	55 879	377 688	53 965	375 097
Prestations versées au cours de l'exercice	(53 990)	(382 802)	(53 622)	(397 397)
Solde à la fin	55 875 \$	340 950 \$	53 986 \$	346 064 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2016

17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

												2016	2015
CÔÛT													
	Terrains	Parcs et espaces verts	Bâtiments	Équipement informatique	Équipement et mobilier de bureau	Mobilier urbain	Améliorations locatives	Matériel roulant	Aménagement dans les parcs	Aménagement d'une promenade	Aménagement en cours de réalisation	TOTAL	TOTAL
Solde au début	18 498 310 \$	6 \$	16 258 250 \$	430 953 \$	1 518 382 \$	961 334 \$	628 077 \$	132 929 \$	19 220 571 \$	65 575 261 \$	6 385 532 \$	129 609 605 \$	127 212 677 \$
Acquisitions	-	-	-	82 782	84 159	-	-	13 150	333 858	11 840	1 786 716	2 312 505	2 396 928
Transfert	-	-	624 233	-	-	-	-	-	-	-	(624 233)	-	-
Radiations	-	-	-	(75 976)	-	-	(562 880)	-	-	-	-	(638 856)	-
Solde à la fin	18 498 310 \$	6 \$	16 882 483 \$	437 759 \$	1 602 541 \$	961 334 \$	65 197 \$	146 079 \$	19 554 429 \$	65 587 101 \$	7 548 015 \$	131 283 254 \$	129 609 605 \$
AMORTISSEMENT CUMULÉ													
Solde d'ouverture	-	-	4 853 144 \$	399 446 \$	955 282 \$	621 525 \$	512 569 \$	129 748 \$	8 016 225 \$	21 802 914 \$	-	37 290 853 \$	32 150 458 \$
Amortissement de l'exercice	-	-	830 555	28 344	96 256	96 133	110 725	2 495	663 948	3 280 419	-	5 108 875	5 140 395
Incidence des radiations	-	-	-	(75 976)	-	-	(562 880)	-	-	-	-	(638 856)	-
Solde à la fin	-	-	5 683 699 \$	351 814 \$	1 051 538 \$	717 658 \$	60 414 \$	132 243 \$	8 680 173 \$	25 083 333 \$	-	41 760 872 \$	37 290 853 \$
VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS													
Valeur comptable nette 2015	18 498 310 \$	6 \$	11 405 106 \$	31 507 \$	563 100 \$	339 809 \$	115 508 \$	3 181 \$	11 204 346 \$	43 772 347 \$	6 385 532 \$	-	92 318 752 \$
Valeur comptable nette 2016	18 498 310 \$	6 \$	11 198 784 \$	85 945 \$	551 003 \$	243 676 \$	4 783 \$	13 836 \$	10 874 256 \$	40 503 768 \$	7 548 015 \$	89 522 382 \$	-

Les parcs et espaces verts sont constitués du parc du Bois-de-Coulange, du parc de l'Amérique-Française, du parc du Cavalier-du-Moulin, du parc de la Francophonie, du parc de l'AmériqueLatine et du domaine Catarqui. Ces parcs et espaces verts ont été cédés à la Commission et constatés pour une valeur symbolique. La Commission continue d'exploiter et de préserver les parcs par un programme d'entretien et elle les améliore par la réalisation de projet d'aménagement.

Des intérêts représentant une somme de 178 223 \$ (2015 : 173 688 \$) ont été capitalisés à l'aménagement en cours de réalisation.

Au cours de l'exercice 2016, des aménagements en cours de réalisation totalisant 624 233 \$ (2015 : 916 212 \$) ont été complétés et transférés dans les bâtiments et aménagement dans les parcs.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre parties liées déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Commission est liée à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La Commission conclut des opérations commerciales avec les entités liées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

19. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux risques de crédit pour la Commission sont liés à la trésorerie, aux placements, aux créances et intérêts à recevoir et aux contributions à recevoir.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements est minime puisque les sommes sont déposées auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux créances et intérêts à recevoir (à l'exception des taxes à la consommation) et aux contributions à recevoir est minime puisqu'au 31 mars 2016, 47,5 % (2015 : 82 %) des créances provenaient d'entités gouvernementales, municipales et scolaires et 96 % des contributions à recevoir de 2016 et 2015 provenaient d'entités gouvernementales, municipales et d'une institution financière reconnue. Les tableaux suivants présentent les créances et intérêts à recevoir (à l'exception des taxes à la consommation) ainsi que des contributions à recevoir de manière chronologique :

CRÉANCES ET INTÉRÊTS À RECEVOIR

	2016	2015
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	137 309 \$	220 313 \$
De 30 jours à 60 jours suivant la date de facturation	9 658	23 920
De 61 jours à 90 jours suivant la date de facturation	7 557	24 809
Plus de 90 jours suivant la date de facturation ¹	194 832	879 578
	349 356 \$	1 148 620 \$

CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2016	2015
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	85 500 \$	34 210 \$
Plus de 90 jours suivant la date de facturation ²	227 500	316 114
	313 000 \$	350 324 \$

1 Les créances datant de plus de 90 jours proviennent à 84,8 % de travaux effectués par la Commission pour le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Ces sommes seront récupérées à la fin des travaux.

2 Les contributions à recevoir datant de plus de 90 jours proviennent à 82,2 %, de la Banque Nationale du Canada. Ces contributions à recevoir sont reliées à des projets et sont consignées dans des ententes.

31 MARS 2016

19. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Commission finance ses charges ainsi qu'une partie de ses acquisitions d'immobilisations corporelles à l'aide des subventions, des contributions et de ses activités de fonctionnement. Concernant les immobilisations corporelles touchant les grands projets, ceux-ci sont financés à l'aide de la dette à long terme portant un taux fixe et faisant l'objet d'une autorisation et d'une garantie du gouvernement. La Commission respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant des prévisions budgétaires et de trésorerie et en surveillant les plans de financement. La Commission considère que le risque de liquidité est faible. Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2016 :

2016						
	Total	Moins de	De 6 à 12	De 1 à	De 2 à	Plus de
	\$	6 mois	mois	2 ans	5 ans	5 ans
PASSIFS		\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres charges à payer, à l'exception des avantages sociaux	7 251 933	7 125 507	126 426	—	—	—
Dette à long terme	71 230 865	4 103 101	6 633 232	12 785 697	23 473 565	24 235 270
	78 482 798	11 228 608	6 759 658	12 785 697	23 473 565	24 235 270

2015						
	Total	Moins de	De 6 à 12	De 1 à	De 2 à	Plus de
	\$	6 mois	mois	2 ans	5 ans	5 ans
PASSIFS		\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres charges à payer, à l'exception des avantages sociaux	7 043 943	6 997 618	46 325	—	—	—
Dette à long terme	79 301 222	4 223 358	5 093 675	9 795 993	29 133 235	31 054 961
	86 345 165	11 220 976	5 140 000	9 795 993	29 133 235	31 054 961

Risque du marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Commission est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

Les placements portent intérêts à taux fixe. Par conséquent, le risque auquel est exposé la Commission sur ceux-ci est minime.

La dette à long terme est à taux d'intérêt fixe. Par conséquent, le risque auquel est exposée la Commission sur cette dernière est minime compte tenu que la Commission envisage de la rembourser selon l'échéancier.

20. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Commission s'est engagée à participer financièrement à la réalisation de divers projets pour la mise en valeur, la promotion et le rayonnement culturel de la capitale. Au 31 mars 2016, la Commission a des obligations jusqu'en 2020 qui totalisent 5 140 460 \$ (2015 : 3 577 418 \$).

Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2017	3 916 455 \$
2018	665 462 \$
2019	302 286 \$
2020	256 257 \$

21. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2015 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2016.

ANNEXES

REDDITION DE COMPTES DU PLAN TRIENNAL 2015-2016

- AMÉNAGEMENT
- DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION

REDDITION DE COMPTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FRAIS APPLICABLES AUX ACTIVITÉS ET SERVICES OFFERTS

REDDITION DE COMPTES DU PLAN TRIENNAL 2015-2016

AMÉNAGEMENT

TABLEAU 7

REDDITION DE COMPTES DU PLAN TRIENNAL 2015-2016 EN AMÉNAGEMENT

PROJETS

COMMENTAIRES

Parachèvement de la colline Parlementaire	
PLAN DIRECTEUR CENTRAL DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE	
- À la suite de la réalisation du plan d'ensemble des différentes phases du projet d'aménagement, soit le parc de l'Amérique-Française, la rue Saint-Amable et le parc de la Francophonie, réaliser le montage financier du projet	- Le plan directeur de l'ensemble du secteur de la colline Parlementaire a été bonifié par les réflexions d'étudiants à la maîtrise en aménagement urbain de l'Université Laval. Les résultats ont été présentés aux partenaires.
BUDGET : 6 000 \$	COÛTS 2015-2016 : 3 300 \$
Littoral	
STATION DU FOULON	
- Compléter les amendements du projet auprès du MDDELCC pour obtenir l'autorisation environnementale du projet - Inscrire le projet au PQI gouvernemental - Conclure les différentes ententes de partenariat	- La Commission a poursuivi ses travaux auprès du MDDELCC en vue de l'obtention du certificat d'autorisation environnementale. - En mars 2016, le projet a été inscrit au Plan québécois des infrastructures 2016-2026. Au cours des prochains mois, la Commission complètera le dossier d'affaires.
BUDGET : 369 500 \$	COÛTS 2015-2016 : - \$
SENTIER DES GRÈVES – SECTEUR NATURE	
- Terminer les travaux correctifs sur le sentier et réaliser les travaux de l'escalier n° 8	- L'escalier n° 8 a été réalisé en très grande partie. Il ne reste que quelques déficiences à corriger au printemps 2016.
BUDGET : 360 000 \$	COÛTS 2015-2016 : 325 100 \$
SENTIER DES GRÈVES – SECTEUR CHAMPLAIN	
- Accompagner le ministère des Transports dans les travaux de réaménagement du boulevard - Entreprendre les travaux d'aménagement du boulevard	- Les travaux du ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDT) ont débuté en août 2014. En 2015-2016, le chantier du secteur Champlain du sentier des Grèves s'est poursuivi, avec la complétion des travaux d'infrastructures du boulevard et le début des travaux de terrassement (engazonnement, piste cyclable, trottoir, fosses de plantation, etc.) en 2016-2017.
BUDGET : 264 500 \$	COÛTS 2015-2016 : 214 300 \$
LITTORAL EST	
- Présenter le plan directeur - Réaliser le montage financier par phases du projet	- La documentation du plan directeur est préparée et le document définitif sera rendu public. La planification d'une première phase pourra débuter en collaboration avec la Ville de Québec.
BUDGET : 78 200 \$ (PARTENAIRES : 62 600 \$; COMMISSION : 15 600 \$)	COÛTS 2015-2016 : 21 400 \$ (PARTENAIRES : 17 100 \$; COMMISSION : 4 300 \$)

PROJETS

COMMENTAIRES

Ensembles urbains, places publiques et espaces verts

NOUVELLES-CASERNES

– Entreprendre la planification et les travaux de consolidation de la structure et de la maçonnerie	– La planification des secteurs d'intervention et les mandats en services professionnels (architecture et ingénierie) ont été réalisés. Les relevés et les études préliminaires ont été entamés.
BUDGET : 525 000 \$	COÛTS 2015-2016 : 118 400 \$
– Poursuivre le processus de recherche de vocations	– Le processus d'appel public de propositions de vocations a été interrompu en octobre 2014. En collaboration avec la Ville de Québec, la Commission a formé un comité de veille afin de poursuivre la recherche de vocations et d'élaborer une vision d'occupation pour ce lieu historique.
BUDGET : - \$	COÛTS 2015-2016 : - \$

DOMAINE CATARAQUI

– Fabriquer et installer des panneaux de signalisation permanents	– Fabrication et installation de nouveaux panneaux de signalisation permanents et d'un panneau d'affichage électronique contrôlé à distance.
BUDGET : 85 000 \$	COÛTS 2015-2016 : 42 100 \$

PARC DU BOIS-DE-COULONGE

– Poursuivre la révision du plan directeur.	– La révision du plan directeur a été prolongée afin d'y intégrer une vision globale de l'éclairage du parc, qui fera l'objet d'un projet de réfection en maintien d'actif.
– Planter la première phase de la forêt nourricière dans le secteur du verger	– Des plantations étaient initialement prévues en 2015, mais la découverte de vestiges a reporté ce projet.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛTS 2015-2016 : - \$

PARC DES MOULINS

– Élaborer un projet de renaturalisation de la rivière du Berger, secteur bassin	– La renaturalisation de la berge du bassin sera effectuée à la suite des travaux sur les différentes infrastructures du bassin.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛTS 2015-2016 : - \$

INTERVENTIONS EN ARBORICULTURE DANS LES PARCS ET ESPACES VERTS

– Adapter le nouveau logiciel d'inventaire et de suivi des interventions arboricoles au contexte des parcs et espaces verts	– Le projet a été réalisé.
– Mettre à jour l'inventaire et effectuer la géolocalisation des arbres au parc du Bois-de-Coulonge	– L'inventaire des arbres a été initié à l'été 2015 et se poursuivra durant les deux prochaines saisons estivales.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛTS 2015-2016 : 10 400 \$

SENTIER DE LA CAPITALE (TRONÇON ENTRE LE DOMAINE CATARAQUI ET LE PARC DU BOIS-DE-COULONGE)

– Concevoir un plan d'action en collaboration avec la Ville de Québec	– Le 28 octobre 2015, la Commission de la capitale nationale du Québec a envoyé une lettre au maire de Québec informant que la Commission souhaitait collaborer avec la Ville à l'aménagement de la section ouest du sentier linéaire prévu dans la mise en œuvre de son programme particulier d'urbanisme, du domaine Cataraqui à la côte de Sillery. Une entente de partenariat pour la réalisation de la première phase du projet est en cours de rédaction. Cette entente précisera les rôles et responsabilités de chacune des parties quant à l'aménagement, à l'entretien et au maintien du sentier linéaire ainsi que le phasage et l'échéancier de réalisation (de trois à cinq ans).
BUDGET : - \$	COÛTS 2015-2016 : - \$

PAYSAGES EN DIALOGUE : OUVRIR DES PERSPECTIVES SUR LA CAPITALE

– Réaliser un concept global de localisation	– Le plan d'ensemble a été élaboré et un programme gouvernemental a été développé pour la Stratégie maritime du Québec. Le projet n'a toutefois pas été retenu cette année.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛTS 2015-2016 : 5 000 \$

PROJETS

COMMENTAIRES

Mises en lumière	
PLAN LUMIÈRE	
– Élaborer la Charte lumière de la capitale	– Une version préliminaire a été élaborée en septembre 2015.
BUDGET : 5 000 \$	COÛTS 2015-2016: - \$
– Mettre en place un fonds d'entretien des mises en lumière	– Des inspections d'une série de réalisations de mises en lumière ont été faites et les constats ont été partagés avec les divers partenaires concernés.
BUDGET : 5 000 \$	COÛTS 2015-2016: - \$
– Plan lumière du littoral : établir des partenariats pour l'élaboration d'un plan directeur de mise en lumière du littoral historique de la capitale	– Le projet a été temporairement reporté.
BUDGET : - \$	COÛTS 2015-2016: - \$
Voies d'accès et portes d'entrée de la capitale	
PLACE PUBLIQUE DE LA RUE DALHOUSIE (PLACE DES CANOTIERS)	
– Accompagner la Société québécoise des infrastructures dans la réalisation du projet	– Le projet est en cours de réalisation et sera livré au printemps 2017. Le chantier, sous la maîtrise d'œuvre de la Société québécoise des infrastructures (SQI), a débuté le 1 ^{er} septembre 2015.
– Réaliser le concours <i>Une place à nommer</i>	– La Commission participe au comité directeur du projet et collabore activement à l'élaboration de la programmation de la place publique. La SQI et la Commission travaillent ensemble afin d'assurer une opération optimale du site à la livraison du projet.
	– Le concours <i>Une place à nommer</i> a été lancé en avril 2015 et le nom retenu par la population à l'issue du concours a été dévoilé le 26 juin 2015. Au total, 982 propositions ont été soumises par la population et près de 3 500 votes ont été enregistrés lors du processus de votation sur le Web.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛTS 2015-2016: 8 950 \$
PARCOURS D'ACCUEIL	
– Poursuivre la promotion du plan d'action et du plan directeur auprès des divers acteurs de la région	– Le projet est temporairement reporté.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛTS 2015-2016: - \$
ENTRÉE SUD DE LA CAPITALE (SECTEUR DÉLIMITANT L'AVENUE DES HÔTELS, L'AQUARIUM ET LES ACCÈS AUX PONTS)	
– Poursuivre la collaboration avec le bureau de projet du ministère des Transports à la réalisation d'un plan directeur	– La collaboration de la Commission pour la mise en œuvre du plan directeur s'est poursuivie au cours de l'année.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛTS 2015-2016: - \$
ENTRÉE EST DE LA CAPITALE (ÎLE D'ORLÉANS)	
– En collaboration avec le ministère des Transports, participer aux études en prévision du réaménagement de la porte d'entrée à l'île d'Orléans	– Aucune action concrète n'a été sollicitée par les partenaires au cours de l'année.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛTS 2015-2016: - \$

REDDITION DE COMPTES DU PLAN TRIENNAL 2015-2016

DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION

TABLEAU 8

REDDITION DE COMPTES DU PLAN TRIENNAL 2015-2016 EN DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION

PROJETS

COMMENTAIRES

Observatoire de la Capitale	
– Amorcer le renouvellement de l'exposition	– Le renouvellement de l'exposition a été devancé comparativement à ce qui avait été prévu et sera complété en mai 2016.
BUDGET : 60 000 \$	COÛTS 2015-2016 : 154 519 \$ (PARTENAIRE 37 100 \$ COMMISSION 117 419 \$)
Programme <i>Découvrir la capitale nationale</i>	
– Évaluer l'ensemble des circuits – Créer deux circuits pour mettre en valeur le 475^e anniversaire de l'arrivée de Cartier et Roberval et l'exposition <i>La colonie retrouvée</i>	– L'évaluation par le CREXE (à l'ÉNAP) a débuté en janvier 2016 et s'est terminée en juin 2016. Le coût total pour l'évaluation est de 40 755 \$. (2015-2016 : 28 000 \$ et 2016-2017 : 12 755 \$) – Deux nouveaux circuits réalisés, un pour le primaire et un pour le secondaire.
BUDGET : À DÉTERMINER	COÛTS 2015-2016 : 28 000 \$
Série de conférences-spectacles <i>Les Trésors de la capitale</i>	
– Présenter la deuxième saison de la série – Développer de nouvelles clientèles et revoir la mise en marché	– La deuxième saison a mis en valeur six objets : la caméra de Livernois, le flageolet du patriote Viger, la coupe Stanley de Jacques Plante, la tunique du chasseur innu-naskapi, le phonautographe de Scott et le lit impérial chinois. • Assistance : 1 922 personnes • Revenus de billetterie : 16 200 \$ • Revenus partenariat : 25 000 \$ – Coordination d'une réflexion visant la mise en marché des Trésors de la capitale dans l'objectif d'augmenter le nombre de spectateurs. De nouvelles stratégies de mise en marché ont été adoptées pour la saison 2016-2017 : • tarifs étudiants; • choix des objets favorisant des partenariats (ex. : Club musical de Québec et le violoncelle de la famille Dessane, soulignant ainsi le 125^e anniversaire de l'organisme).
BUDGET : 125 000 \$ (PARTENAIRES : 25 000 \$; COMMISSION : 100 000 \$)	COÛTS 2015-2016 : 107 400 \$ (PARTENAIRES : 25 000 \$; COMMISSION : 82 400 \$)
Programme de commémoration (installation de monuments et d'œuvres d'art public)	
– Installer le buste de Camille Laurin – Installer le buste de Juan Pablo Duarte. – Collaborer au déménagement du monument Jacques-Cartier à Cap-Rouge – Participer à des projets commémoratifs avec divers partenaires – Réaliser des plaques commémoratives	– Dévoilement le 6 mai 2015. – Dévoilement le 15 juillet 2015. – Dévoilement prévu à l'été 2016. – Installation du monument de l'explorateur islandais monument Leifur Eiríksson, dévoilé le 20 mai 2015.
BUDGET : 93 100 \$	COÛTS 2015-2016 : 91 000 \$
– Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes de la capitale : Georges-Émile Tanguay	– Les épigraphes seront gravées sur la façade de l'hôtel de Ville de Québec et de L'Autre Caserne à Limoilou au cours des prochains mois.
BUDGET: 3 750 \$	COÛTS 2015-2016 : - \$

PROJETS

COMMENTAIRES

Augmentation de l'offre de services dans les parcs

- Déterminer une vocation pour la maison du gardien du domaine Catarqui
- Procéder à la réhabilitation du jardin d'hiver du domaine Catarqui

- La recherche d'une vocation est en cours.
- Le projet est reporté en 2017-2018.

BUDGET : 56 000 \$

COÛTS 2015-2016 : - \$

Programme d'entretien et de mise en valeur des lieux de sépulture des premiers ministres

- Poursuite des travaux de restauration et de mise en valeur

- Inauguration du mausolée Honoré-Mercier le 1^{er} octobre 2015.
- Obtention des accords des familles et du cimetière Belmont pour le lancement d'un projet-pilote d'élément-signal au cours des prochains mois.

BUDGET : 270 765 \$

COÛTS 2015-2016 : 157 350 \$

Programme de réalisation de fresques

- Entreprendre les travaux visant la création d'un fonds d'entretien des fresques

- Création du fonds d'entretien et réalisation d'une première intervention : restauration de *La Fresque des Québécois*

BUDGET : 5 000 \$

COÛTS 2015-2016 : 425 \$

Programme d'édition

- Publier, en partenariat avec l'École hôtelière de la Capitale, le livre *Saveurs de saison, une cuisine inspirée du domaine Catarqui*
- Procéder à l'édition d'une vision de l'aménagement de la capitale nationale
- Procéder à l'édition de la Charte lumière
- Amorcer les travaux pour le livre sur Jean Béliveau et les As de Québec

- Réalisé, lancement le 21 octobre 2015. En janvier 2015, le livre s'est vu décerner un prix aux Gourmand World Cookbook Awards.
- La politique de l'aménagement est en production.
- La Charte lumière est en cours de rédaction.
- Les auteurs débutent la recherche et la rédaction de l'ouvrage. La table des matières a été remise à la Commission.

BUDGET : 54 000 \$

COÛTS 2015-2016 : 50 600 \$

Interprétation et signalisation

- Parachever le programme d'interprétation et de signalisation de la phase 2 de la promenade Samuel-De Champlain
- Réaliser la mise à jour de la signalisation au domaine Catarqui
- Procéder à la nomination des escaliers au sentier des Grèves et développer un moyen d'identification
- Développer un partenariat avec la Ville de Lévis pour une interprétation conjointe du parcours des deux rives

- Le programme d'interprétation a été complété et l'installation des panneaux et de la signalisation à l'ouest du quai des Cageux sera effectuée au cours des prochains mois.
- La phase 1 est terminée. La réalisation de la phase 2 du projet, soit l'aménagement du portail de l'entrée principale du domaine Catarqui, est prévue en 2016-2017.
- Le projet est présentement reporté.
- Le projet est présentement reporté.

BUDGET : - \$

COÛTS 2015-2016 : 8 100 \$

PROJETS

COMMENTAIRES

Parcs et espaces verts

- Identifier et prioriser les interventions requises au circuit d'interprétation du parc du Bois-de-Coulonge

- Le rapport a été fait, cependant, la réalisation des recommandations est présentement reportée.

BUDGET : - \$

COÛTS 2015-2016 : - \$

Centre d'interprétation des grands domaines de Sillery, au domaine Cataract

- Réaliser la conception d'un design d'exposition

- Concept de design confié à la firme GID après un appel d'offres en deux étapes. La réalisation a débuté en 2015-2016 et se poursuivra en 2016-2017.

BUDGET : 33 000 \$

COÛTS 2015-2016 : 13 115 \$

Site archéologique Cartier-Roberval

- Poursuivre les démarches en vue d'une seconde phase de fouilles archéologiques
- Planifier la programmation des célébrations entourant le 475^e anniversaire de la première colonie française d'Amérique

- Dossier réinscrit au Plan québécois des infrastructures 2016-2026 du gouvernement du Québec.
- Cette activité est reportée.

BUDGET : À DÉTERMINER

COÛTS 2015-2016 : - \$

REDDITION DE COMPTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme prévu par la Loi sur le développement durable, la Commission de la capitale nationale du Québec fait état, dans cette section, des activités réalisées au cours de l'exercice 2015-2016 pour chacune des six actions inscrites à son plan d'action en développement durable.

Ces mesures ont été mises en œuvre dans le cadre du plan d'action 2008-2015. Des efforts particuliers ont été consentis au cours des derniers mois afin de déposer un plan d'action 2016-2020 précisant les actions qui seront prises pour respecter les objectifs identifiés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

TABLEAU 9

REDDITION DE COMPTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1

Faire connaître le concept et les principes de développement durable.

ACTION	GESTES	SUIVIS
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnes de l'administration publique au développement durable.	– Élaborer et offrir des activités de sensibilisation et de formation.	En cours
	– Produire et diffuser des capsules électroniques de sensibilisation et d'information.	En cours
	– Vérifier le degré de connaissance du personnel quant au concept de développement durable.	À venir
CIBLE ET INDICATEUR	Cible Tout le personnel d'ici 2011, dont 50 % doit posséder une connaissance suffisante du concept de développement durable pour le prendre en compte dans ses activités courantes d'ici 2015.	
	Indicateur Taux du personnel rejoint par les activités de sensibilisation et de formation au développement durable.	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	Capsules d'information et promotion des actions mises de l'avant dans l'organisation en matière de développement durable au moyen du journal interne de l'organisation, transmis par courriel à tout le personnel six fois par an. Promotion du plan d'action en développement durable à chaque nouvel employé lors de la rencontre d'accueil et au moyen du <i>Guide d'accueil du nouvel employé</i> . Dépôt et adoption du projet pilote à mettre en œuvre au parc du Bois-de-Coulonge, visant à considérer les effets de nos interventions dans le processus décisionnel.	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2

Assurer le maintien et voir à l'amélioration de la santé physique et psychologique de l'ensemble du personnel de la Commission.

ACTION	GESTES	SUIVIS
Offrir au personnel un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.	- Produire et diffuser des capsules électroniques de sensibilisation et d'information.	En cours
	- Revoir le programme de prévention en santé et sécurité au travail.	En cours
	- Évaluer périodiquement l'ergonomie des postes de travail.	En cours
	- Actualiser la Politique de reconnaissance du personnel et poursuivre les mesures mises en place pour favoriser la reconnaissance informelle.	En cours
CIBLE ET INDICATEUR	Cible 14 activités d'ici la fin de 2015. Indicateur Nombre d'activités de consultation et d'information auprès du personnel favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie au bureau.	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	Une personne-ressource est disponible pour les membres du personnel en vue de faire l'évaluation de l'ergonomie de leur poste de travail. En 2015-2016, trois personnes ont bénéficié d'une évaluation de leur poste de travail. Les noms des membres formant l'équipe de secouristes en milieu de travail ainsi que leur mandat ont été rappelés à l'ensemble du personnel. Un plan des mesures d'urgence au siège social est maintenu à jour et est diffusé au personnel au moins deux fois par an. La Commission a entrepris l'évaluation sectorielle de la conformité et la sécurité des différentes opérations réalisées par l'équipe d'horticulture et d'arboriculture afin de diminuer les risques associés aux travaux horticoles. Un horaire estival est mis en place entre juin et septembre afin de faciliter la conciliation travail/vie personnelle. Promotion du programme de soutien au personnel visant à encourager la pratique d'activités physiques annuellement ainsi qu'auprès de chaque nouvel employé lors de sa rencontre d'accueil et au moyen du <i>Guide d'accueil du nouvel employé</i> . Promotion du Défi Entreprises et soutien aux participants de l'organisation. Mise en place de deux comités consultatifs formés de représentants de différentes catégories d'emploi de chaque direction : le premier ayant pour mandat de contribuer au maintien de saines relations de travail et le deuxième, celui d'atteindre une cohésion organisationnelle en favorisant l'échange et le partage de l'expertise et des connaissances au sein de l'organisation. Diverses activités de reconnaissance visant à stimuler le sentiment d'appartenance sont organisées à différentes périodes de l'année afin de rejoindre l'ensemble du personnel : un petit déjeuner de la rentrée, une activité de la rentrée automnale, un 5 à 7 visant à souligner les 20 ans de l'organisation; un soutien au comité social est également accordé pour l'organisation d'activités, dont la soirée de Noël.	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion de la Commission et dans les activités d'entretien et d'exploitation de ses parcs et espaces verts.

ACTION	GESTES	SUIVIS
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable.	- Appliquer le système de gestion environnementale de la Commission. - Concevoir, adapter ou utiliser des outils d'aide afin de consommer de façon responsable. - Poursuivre et mettre en œuvre graduellement un plus grand nombre de pratiques favorables à l'environnement.	À venir À venir En cours
CIBLES ET INDICATEURS	Cibles Application du Système de gestion environnementale adopté en 2011 et mise en œuvre de dix mesures ou activités d'acquisitions écoresponsables pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale. Indicateurs État d'avancement de la mise en œuvre à la Commission d'un système de gestion environnementale, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre de pratiques d'acquisitions écoresponsables.	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	Participation de la Commission au programme de récupération de cartouches d'encre de la Fondation Mira. Prise en compte des aide-mémoire produits par le MDDELCC relativement à l'organisation d'événements écoresponsables dans l'organisation des événements internes : soirée de Noël, activités organisées par le comité social, réunions d'employés.	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 18

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4

Poursuivre son rôle-conseil en matière de développement durable.

ACTION	GESTES	SUIVIS
Continuer de donner des avis comme cela est prévu à la loi constitutive dans tout projet d'adoption ou de révision des plans d'urbanisme et des schémas d'aménagement des composantes de la Communauté métropolitaine de Québec en y prenant en compte les principes de développement durable.	- Élaborer les orientations de la Commission en matière d'aménagement et de développement durable.	En cours
CIBLE ET INDICATEUR	Cible Mise en œuvre d'un cadre intégrant les orientations de la Commission en matière d'aménagement et de développement durable une fois la loi-cadre modifiée. Indicateur Nombre d'avis donnés intégrant les orientations de la Commission en matière de développement durable.	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	La Commission prend en compte dans ses avis plusieurs aspects du développement durable, notamment en ce qui concerne la protection du patrimoine naturel et la bonification des transports actifs et collectifs sur son territoire d'intervention. La Commission a reporté la préparation du cadre intégrant ses orientations en matière d'aménagement et de développement durable afin de tenir compte de la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. À la suite de l'adoption de la Loi, la Commission entreprendra la préparation de ce cadre. Par ailleurs, au cours de la dernière année, la Commission a œuvré au renouvellement de sa vision globale et de ses orientations d'aménagement. Cette politique d'aménagement, qui sera finalisée et publiée en 2016, mettra notamment de l'avant une vision d'une capitale verte, à l'avant-garde en matière d'écologie urbaine, de protection des ressources naturelles et de résilience envers les événements climatiques.	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 22

Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 5

Maintenir l'intégrité écologique dans ses parcs et espaces verts. Préserver et mettre en valeur les richesses patrimoniales qui lui sont confiées.

ACTIONS	GESTES	SUIVIS
Action 5 Poursuivre et mettre en œuvre des pratiques et des activités pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel.	– Mettre en œuvre des pratiques et des activités pour assurer la protection et la mise en valeur des patrimoines naturel et culturel.	En cours
Action 6 Poursuivre et mettre en œuvre des pratiques et des activités pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles.		
CIBLES ET INDICATEURS	Cibles Action 5 : 4 pratiques et activités d'ici 2015. Action 6 : 14 pratiques et activités d'ici 2015. Indicateurs Nombre de pratiques ou d'activités mises en place.	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	La Commission a amorcé une réflexion pour la préparation d'une charte lumière visant à orienter la mise en lumière de divers projets de la Commission, mais aussi tous les projets d'éclairage urbain comme celui des parcs, des œuvres d'art, des places publiques; l'objectif étant d'illuminer moins, mais mieux. Projet de centre d'interprétation des grands domaines au domaine Cataraqui, dont l'ouverture est prévue au cours des prochains mois. La Commission a présenté, en collaboration avec les Musées de la civilisation de Québec, le programme de conférences historiques <i>Les Trésors de la capitale</i> , articulées autour d'un objet offrant un tremplin vers l'histoire, le théâtre et la musique et en lien avec la capitale. Participation de la Commission à la Nocturne du solstice, activité gratuite offerte au grand public dans le cadre de la fête nationale, le 23 juin 2015, visant la mise en valeur de l'histoire de la capitale. Mise en œuvre de travaux prévus au plan de maintien des actifs en vue de préserver l'intégrité des divers parcs placés sous sa responsabilité. Pour une 13 ^e année, le parc du Bois-de-Coulonge accueille la « Cabane à sucre du parc ». Une cinquantaine d'érables du parc sont entaillés et l'eau est bouillie sur place dans l'authentique cabane à sucre. Cette activité permet de sensibiliser la population et d'amasser des fonds pour la Fondation de l'école Saint-Michel de Sillery, qui accueille des enfants atteints d'autisme de la grande région de Québec. À l'occasion du Mois de l'archéologie (août), la Commission a ouvert au public le site archéologique Cartier-Roberval en organisant des visites guidées. De plus, l'exposition <i>La colonie retrouvée; première France d'Amérique 1541-1543</i> , présentée au Musée de l'Amérique francophone depuis le 1 ^{er} mai 2013 et prolongée jusqu'au 5 septembre 2016, met en valeur les artefacts mis à jour et les recherches effectuées sur le site.	

FRAIS APPLICABLES AUX ACTIVITÉS ET SERVICES OFFERTS

PAR LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

TABLEAU 10

FRAIS APPLICABLES AUX ACTIVITÉS ET SERVICES OFFERTS

ACTIVITÉS ET SERVICES		2015-2016
		FRAIS UNITAIRES*
Programme Découvrir la capitale nationale		7,50 \$ à 14,50 \$ / personne (selon le circuit choisi)
Le Tribunal de l'Histoire / Les Trésors de la capitale		Abonnement annuel : 60 \$ (+ frais de service) 3 spectacles : 42 \$ (+ frais de service) Billet individuel : 16 \$ (+ frais de service) Billet pour étudiant : 10 \$ (+ frais de service)
Observatoire de la Capitale	Visite individuelle	Adulte : 8,92 \$ Étudiant : 7,18 \$ Aîné (65 ans et +): 7,18 \$ Enfant (12 ans et - accompagné d'un adulte): gratuit Visa panoramique : 19,95 \$
	Location de salle	330 \$ / conférence de presse (période de 3 h) 535 \$ à 1 350 \$ (selon le nombre de personnes - en attente des nouveaux prix)
	Fête d'enfants	150 \$ à 200 \$ (selon le nombre d'enfants)
	Boutique	0,75 \$ à 75 \$ (selon l'article)
	Visite guidée	3,26 \$ à 5,26 \$ / personne (selon le groupe d'âge, minimum 20 personnes)
Pavillon des Cageux de la promenade Samuel-De Champlain	Conférence de presse ou location commerciale	330 \$ ou 400 \$ (selon le type de location)
Visites guidées pour les groupes au parc du Bois-de-Coulonge et à la promenade Samuel-De Champlain		5 \$ / personne (minimum 15 personnes sur réservation)
Salle de réunion du parc du Bois-de-Coulonge		125 \$ à 225 \$ (selon la plage horaire)
Domaine Cataraqui	Location de salle	175 \$ à 3 000 \$ (selon la salle et la durée) + 50 \$ à 150 \$ / heure pour les heures additionnelles
	Forfait réunion	28,98 \$ à 79 \$ / personne (selon le nombre de personnes et la salle)
	Forfait soirée de Noël	87,50 \$ à 138,75 \$ / personne (selon les services)
	Pause-café (à la carte)	1,25 \$ à 10 \$ / personne (selon les services)
	Location de vaisselle	0,30 \$ à 45 \$ / unité (selon l'article)
	Location d'équipements audiovisuels	25 \$ à 350 \$ / unité (selon l'équipement)
	Événement gastronomique	19,95 \$ / enfant et de 42,95 \$ à 95 \$ / adulte (selon l'événement)
Édition	Vente de livres	6 \$ à 39,95 \$
Stationnement du parc du Bois-de-Coulonge		2 \$ la première période de 60 minutes 3 \$ pour chaque période additionnelle de 60 minutes Maximum : 17 \$ (payant en semaine entre 7 h 30 et 17 h)

* Les frais excluent les taxes. Ils peuvent changer sans préavis et varier en fonction de certaines promotions applicables selon le nombre de personnes, le type d'événement ou la basse ou haute saison.

Consultez en ligne le rapport annuel 2015-2016

capitale.gouv.qc.ca

